

**Pour l'égalité entre
femmes et hommes**

FEMMES HOMMES

**Recueil de
bonnes
pratiques**



CONSEIL NATIONAL
DES FEMMES DU LUXEMBOURG



Réseau national des Chargées
à l'Égalité des chances
entre Femmes et Hommes

Editeur:

Conseil National des Femmes du Luxembourg a.s.b.l.

11A, bd Joseph II

E-mail: monique.stein@cnfl.lu

Tous les droits restent avec l'éditeur

Edition: Décembre 2020

Un grand merci au CNFL pour son engagement dans la promotion de l'égalité des sexes !

Les communes sont des acteurs essentiels pour rendre l'égalité entre les femmes et les hommes vécue au quotidien. C'est sur leur territoire que vivent les femmes et les hommes, filles et garçons, qu'ils s'engagent dans les associations et clubs locaux, qu'ils interagissent entre eux, avec le personnel communal et les responsables politiques. Celles- et ceux-ci sont au plus près des habitant-e-s et peuvent par conséquent identifier au mieux les besoins de la population locale.

Ainsi, la politique communale a une influence directe sur la qualité de vie de ses habitant-e-s. À aucun autre niveau de la responsabilité démocratique, des avancées positives ne peuvent être mesurables si rapidement et de façon tellement efficace que dans la relation d'une commune avec sa population. Le respect du *gender mainstreaming* dans chaque décision des responsables politiques est directement bénéfique à toute la communauté locale.

En ligne avec les principes du *gender mainstreaming* et l'aspect transversal de la thématique, le ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes est actuellement en train de finaliser sa stratégie globale, qui vise une assistance individuelle des communes, ainsi qu'un renforcement du caractère participatif non seulement des communes, mais aussi de tous les partenaires, autres acteurs locaux et consultant-e-s.

En effet, afin de pouvoir soutenir au maximum les communes dans leurs efforts de la promotion de l'égalité femmes-hommes, nos partenaires sont des alliés indispensables, dont bien évidemment aussi le Conseil national des Femmes du Luxembourg. Partenaire conventionné de nombreuses années avec notre ministère, je tiens à remercier l'équipe du CNFL pour sa présente initiative d'une réédition de leur recueil des bonnes pratiques, promouvant l'égalité des sexes au niveau local. Ce sont notamment la collecte et le partage d'activités reconnues en terme d'égalité qui sont essentiels pour adapter les décisions politiques à cet effet. Notre département ministériel *Égalité dans les Communes*, qui assure la coordination de nos partenaires sur le terrain, se réjouit particulièrement de ce soutien pour les communes.

Un grand Merci à toute l'équipe du CNFL pour sa collaboration de longue date avec le ministère !

Taina Bofferding
Ministre de l'Égalité entre
les femmes et les hommes

Partageons les idées et les bonnes pratiques!

Il y a presque vingt-cinq ans que le premier guide appelé « Promotion d'une politique communale d'égalité des chances entre femmes et hommes » a vu le jour. Ce fut le premier outil mis à disposition aux organes communaux d'égalité entre femmes et hommes. Beaucoup d'actions ont été réalisées depuis pour vaincre les inégalités qui persistent en dépit d'avancées indéniables dues à la détermination et la persévérance de femmes et d'hommes, d'autorités nationales, européennes et communales.

En 2006, initié par le Conseil des Communes et des Régions d'Europe (CCRE), un outil européen d'envergure voit le jour: la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. Cette charte connaît un succès majeur. Plus de 1688 villes et communes ont signé la charte et émettent un signal fort de faire de la politique communale d'égalité entre femmes et hommes un cheval de bataille.

Au Luxembourg, 25 communes ont signé la charte et initient des plans d'actions très variés pour renforcer leur politique communale d'égalité entre femmes et hommes.

Le présent guide se distingue de ses prédécesseurs dans la mesure qu'il ne propose pas uniquement des recommandations sur l'organisation et les missions des différents organes communaux, mais il publie des bonnes pratiques en matière d'égalité entre femmes et hommes, tout en faisant référence aux articles relatifs de la Charte européenne pour l'égalité. Le guide fournit d'importantes lignes directrices et propose de nombreuses idées aux actrices et acteurs en quête de mesures efficaces.

Un élément innovant constitue l'actualisation régulière de la présente brochure. Elle sera complétée au fur et à mesure que les communes communiqueront leurs bonnes pratiques et elle sera consultable sous forme de fichier pdf sur le site du CNFL – Égalité dans ma commune.

J'espère que le présent guide servira de référence aux acteurs et actrices pour le développement de leur vision et la définition de priorités et de plans d'actions en vue d'une société plus égalitaire.

Annie Nickels-Theis
Présidente du CNFL

Table des matières

L'ACTION PROMOTION D'UNE POLITIQUE COMMUNALE D'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES DU CNFL	7
LES ARTICLES DE LA CHARTE EUROPÉENNE POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES DANS LA VIE LOCALE	8
DESCRIPTIF TECHNIQUE DE LA QUALITÉ ET DE LA MISSION DU/DE LA DÉLÉGUÉ·E POLITIQUE À L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES	9
DESCRIPTIF TECHNIQUE DE LA QUALITÉ ET DE LA MISSION DE LA COMMISSION À L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES	10
RECOMMANDATIONS VISANT LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES COMMUNAUX ET RÉGIONAUX À L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES	11
DESCRIPTIF TECHNIQUE DES STRUCTURES DE TRAVAIL ET DES MISSIONS DES RESPONSABLES DE SERVICE ET DES CHARGÉ·E·S DE MISSION COMMUNALES À L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES	
BETTEMBOURG	15
DIFFERDANGE	16
DUDELANGE	17
ESCH/ALZETTE	18
JUNGLINSTER	19
LUXEMBOURG	20
MAMER	21
MEC - MULLERTHAL	22
SANEM	23
SCHIFFLANGE	24
STRASSEN	25

Table des matières

FICHE DE BONNES PRATIQUES - PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHÉ	26
---	----

BONNES PRATIQUES

BETTEMBOURG, DIFFERDANGE, DUDELANGE ET ESCH/ALZETTE FORMER LE PERSONNEL PÉDAGOGIQUE DES MAISONS RELAIS À UNE APPROCHE PÉDAGOGIQUE SENSIBLE AU GENRE: FORMATION "GENDER4KIDS".	27
BETTEMBOURG SOIRÉE CINÉMA	31
BETTEMBOURG ET DUDELANGE CYCLE DE FORUMS : LES ENJEUX ACTUELS DE L'ÉGALITÉ	35
COLMAR-BERG GARDERIE GRATUITE AU CAFÉ DES LANGUES	39
DIFFERDANGE WORKSHOP DE SENSIBILISATION CONTRE LES VIOLENCES ENVERS LES FILLES ET LES FEMMES	42
DUDELANGE ATELIER DE RÉFLEXION SUR LES IDÉAUX DE BEAUTÉ - « MIROIR, MIROIR JOLI, QUI EST LA PLUS BELLE DU PAYS?	45
DUDELANGE LES RUES AU FÉMININ	48
ESCH/ALZETTE SENSIBILISER ET INFORMER SUR DIFFÉRENTS THÈMES EN RELATION AVEC L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES PAR L'OUTIL DES "LIVING LIBRARY"	51
ESCH/ALZETTE LE PROJET "INTÉGRATION PAR LE SPORT", UN PROJET INTERCULTUREL QUI PROPOSE DES ACTIVITÉS SPORTIVES POUR FEMMES	55
LUXEMBOURG FEMMES ET RECHERCHE	59
MAMER LA VIOLENCE DOMESTIQUE, UN FLÉAU POUR TOUTE LA SOCIÉTÉ.	62
SANEM PROJET SCOLAIRE "ZESUMME SI MIR STAARK!"	65
SCHIFFLANGE LËT'Z SAY NO	69
SCHIFFLANGE DËS SCHËFFLENGER FRAE MUSS EEN KENNEN	72
SCHUTTRANGE TABLE-RONDE FRAEN ZU SCHETTER - WEE MIR SINN A WAT MIR SCHAFFEN	75
BIBLIOGRAPHIE	79

L'action Promotion d'une politique communale d'égalité entre femmes et hommes du CNFL

Les débuts

Depuis plus de vingt ans, le Conseil National des Femmes du Luxembourg a lancé son appel aux communes de participer, dans la mesure de leurs possibilités et par des initiatives adaptées à leur situation spécifique, à l'action proposée par le CNFL:

- de désigner parmi les membres du conseil communal un-e délégué-e politique à l'Égalité entre femmes et hommes (bourgmestre, échevin-e ou conseillère/conseiller);
- d'instituer une commission consultative à l'Égalité entre femmes et hommes;
- de créer, dans les grandes communes, un service à l'Égalité entre femmes et hommes, animé par du personnel rémunéré et qualifié. Dans les petites communes, créer de tels services sur base régionale, p. ex. dans le cadre d'un syndicat intercommunal.

Depuis le lancement de l'action, le CNFL encourage et soutient les efforts des communes par de multiples mesures: invitations et documentations diverses, organisation de conférences et de tables rondes, organisation de formations, enquête sur la présence des femmes dans les commissions consultatives, actions communes telles que « Les rues au féminin » ou « Les femmes dans les professions atypiques », les Observatoires de la participation politique des femmes aux élections et des actions publicitaires et de lobbying telles que le « Fraebësch », le « Coteau des Dames » ou encore les « rosiers des candidates » .

C'est dans le cadre de ces action que le CNFL appuie le Réseau national des chargées de mission à l'égalité entre femmes et hommes depuis sa création en 2003.

La Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes

Le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) lance la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale en 2006. Le projet est soutenu par la Commission européenne, à travers son 5^e Programme d'action communautaire pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Qu'est-ce que la Charte ?

Établie par le CCRE, en collaboration avec les partenaires du projet et ses associations nationales, la Charte est la compilation des différentes visions de l'égalité en Europe. Elle rassemble un résumé des propositions des intervenant·es (des centaines de représentant·es locaux et régionaux) et tient en compte des différentes compétences des autorités locales et régionales en Europe.

En signant la Charte, les acteurs locaux et régionaux prennent un engagement public fort sur le principe d'égalité et sont encouragés à mettre en oeuvre des politiques et des actions concrètes en coopération avec les institutions et les organisations dans leurs territoires.

La Charte est un instrument juridique énonçant des droits, mais non contraignant. Le CCRE est conscient que la réalisation des objectifs énoncés dans la Charte est un travail très exigeant ; c'est pourquoi, le CCRE recommande aux signataires de mettre en oeuvre la Charte progressivement et d'identifier les domaines d'intervention prioritaires.

Les articles de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale

Les domaines de compétence

1. Responsabilité démocratique
2. Représentation politique
3. Participation à la vie politique et civique
4. L'engagement public pour l'égalité
5. Collaboration avec des partenaires pour promouvoir l'égalité
6. Contre les stéréotypes
7. Bonne administration et consultation
8. Engagement général
9. Analyse sexuée
10. Discriminations multiples
11. Rôle d'employeur
12. Fourniture de biens et services
13. L'éducation et la formation continue
14. La santé
15. Soins et services sociaux
16. La garde des enfants
17. Soins aux autres personnes à charge
18. L'inclusion sociale
19. Le logement
20. Culture, sports et loisirs
21. Sécurité et sûreté
22. La violence sexuée
23. Le trafic des êtres humains
24. Développement durable
25. Politique d'aménagement
26. Mobilité et transport
27. Développement économique
28. L'environnement
29. Les collectivités locales en tant que régulatrices
30. Jumelage et coopération internationale

Descriptif technique de la qualité et de la mission du/de la délégué·e politique à l'Égalité entre femmes et hommes

Initiateurs/trices

- Par délibération, le conseil communal désigne, parmi les membres du collège des bourgmestre et échevins, une personne qui sera responsable de la politique communale d'égalité entre femmes et hommes.

Missions

- Représenter au niveau de la commune, la personne responsable de l'égalité entre femmes et hommes.
- Soulever systematiquement la question, si la nouvelle action ou le nouveau projet engagé·e par la commune respecte l'aspect de l'égalité entre femmes et hommes.
- Promouvoir l'institution d'une commission à l'Égalité entre femmes et hommes, entretenir le contact avec cette commission et appuyer ses travaux.
- Promouvoir la création d'un service à l'Égalité entre femmes et hommes sur base communale; entretenir le contact avec ce service et appuyer ses travaux.
- Encourager le "networking" entre les associations qui oeuvrent dans le sens de l'égalité entre femmes et hommes.
- Se manifester publiquement, informer, sensibiliser la population locale.

Activités au niveau régional

- Prendre contact avec les organes à l'égalité entre femmes et hommes de la région.
- Prendre contact et collaborer avec des associations œuvrant pour l'égalité entre femmes et hommes, des services d'aide aux femmes, et des structures locales diverses.
- Soutenir la création de structures régionales.

Atouts spécifiques

- Autorité d'une personne élue.
- Visibilité de l'engagement du collège des bourgmestre et échevins à promouvoir l'aspect de l'égalité entre femmes et hommes dans ses politiques.

Descriptif technique de la qualité et de la mission de la commission à l'Égalité entre femmes et hommes

Initiateurs/trices

- Constituer la commission selon les règles en vigueur tout en cherchant à recruter des personnes motivées, si possible, représentant la population locale dans sa diversité.
- Nommer également des expert-e-s externes et des représentant-e-s d'associations œuvrant dans le sens de l'égalité entre femmes et hommes.

Missions

- Émettre des avis sur les projets envisagés par la commune (mesures horizontales).
- Répondre aux demandes d'avis du conseil communal et prendre des initiatives propres en matière d'égalité entre femmes et hommes.
- Entretenir le contact avec la/le délégué-e politique à l'Égalité entre femmes et hommes.
- Stimuler la réflexion et le débat politique en matière d'égalité entre femmes et hommes.
- Promouvoir l'approche du genre 'gender mainstreaming' à tous les niveaux de la politique communale.
- Proposer un plan d'action prenant en compte les objectifs à atteindre.
- Collaborer avec les autres commissions consultatives de la commune et avec les associations œuvrant dans le domaine de l'égalité entre femmes et hommes.
- Se manifester publiquement ; organiser des manifestations diverses (conférences, formations, expositions...).
- Promouvoir la création d'un service à l'Égalité entre femmes et hommes sur base communale; entretenir le contact avec ce service et appuyer ses travaux.

Ressources et conditions de travail

- Disposer d'un budget et de conditions de travail adéquates (salle de réunion, secrétariat, matériel, support logistique de l'administration communale,...).
- Veiller à l'intégration des grandes lignes du fonctionnement de la commission dans le règlement d'ordre interne de la commune.

Activités au niveau régional

- Collaborer avec les organes d'égalité entre femmes et hommes de la région.
- Soutenir la création de structures régionales.

Atouts spécifiques

- Base de départ pour des actions de lobbying.
- Terrain d'exercice pour des femmes éventuellement intéressées à s'engager activement dans la politique.

Recommandations visant la création et le développement des services communaux et régionaux à l'Égalité entre femmes et hommes

Initiateurs/trices

Il est important d'impliquer les différents groupes qui oeuvrent dans le sens de l'égalité entre femmes et hommes dans l'élaboration du nouveau service :

- niveau politique : collège échevinal, représentant-e-s des différentes tendances politiques qui existent au niveau de la commune et à celui du conseil communal.
- niveau expert-e-s : CNFL, commission consultative à l'Égalité entre femmes et hommes, délégué-e politique à l'Égalité entre femmes et hommes, associations locales ou régionales oeuvrant dans le sens de l'égalité entre femmes et hommes, délégations du personnel, etc.

Missions

Les missions se distinguent selon 3 objectifs principaux :

Politiques communales :

But : participation au changement des politiques communales par l'intégration de l'aspect du genre

Exemples de missions:

- Développement du plan d'actions communal pour l'égalité entre femmes et hommes (p.ex. sur base de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale).
- Participation à des structures internes (groupes de travail, groupe de coordination, etc.) afin d'intégrer l'aspect du genre dans les décisions politiques qui sont souvent préparées dans ces structures internes.
- Avis sur projets politiques à la demande du collège échevinal.
- Développement de méthodes et d'outils permettant la mise en œuvre du gender mainstreaming (en collaboration avec le collège échevinal et en impliquant les autres services de l'administration communale), etc.
- Diffusion du rapport d'activité du service.
- Discussion du rapport d'activité au conseil communal.
- Discussion de la politique communale d'égalité entre femmes et hommes au conseil communal, etc.

Administration interne :

But : collaboration au changement de la culture interne de l'administration communale dans le sens d'une culture plus favorable à l'égalité entre femmes et hommes.

- Analyse de la structure du personnel selon le genre.
- Plan à l'égalité pour le personnel de l'administration communale.

Missions

- Mise en oeuvre du plan à l'égalité : recrutement interne et externe (par exemple via des actions positives) crèche d'entreprise, télétravail, organisation du travail (par exemple horaires flexibles), etc.
- Mise en oeuvre des méthodes et outils 'gender mainstreaming' par les différents services communaux en collaboration avec le service à l'Égalité, etc.

Sensibilisation et information:

But : collaboration au changement des mentalités, sensibiliser à l'égalité entre femmes et hommes

- Information interne (administration communale) et externe (grand public) par l'organisation de conférences, de tables-rondes, d'expositions et d'autres manifestations publiques, par la création et la diffusion de brochures, de dépliants.
- Création et/ou mise en oeuvre de projets pédagogiques pour différents publics cibles spécifiques.

Selon les communes, l'accent ou la priorité peut être porté sur l'un ou l'autre objectif, mais c'est l'ensemble des domaines d'activités cités ci-dessus qui caractérise une action communale intégrée en matière de politique à l'égalité entre femmes et hommes.

Différents critères peuvent aider à la définition des priorités. Le critère principal est la volonté politique. Celle-ci est déterminante dans la définition des priorités et du champ d'activité du service: ce sont les responsables politiques qui décident des missions prioritaires du service. La définition des priorités est toujours et avant tout une décision politique. C'est donc la sensibilisation des responsables politiques aux questions de l'égalité entre femmes et hommes, leur niveau d'information sur ces questions et leur volonté politique à oeuvrer à l'abolition des inégalités structurelles entre femmes et hommes, qui sont déterminants dans la définition des missions d'un service communal ou d'un-e chargé-e de mission à l'égalité entre femmes et hommes. La Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale peut également servir à définir les priorités.

Description de travail Nécessité d'élaborer une description des tâches qui peut être adaptée aux besoins de chaque service.

Personnel Profil de compétences du/de la chargé·e

Pré-requis

- Formation supérieure (minimum Bac +3) dans le domaine des études du genre, des sciences humaines et sociales, sciences juridiques, etc.
- Expérience professionnelle > expertise.
- Connaissance du contexte institutionnel, local, politique et thématique.

Compétences professionnelles

- Compétence en matière de gestion de projets.
- Compétences sociales et relationnelles.
- Esprit d'analyse/compréhension/vision globale.
- Compétences techniques : e.a. conception, formalisation/rédaction, organisation, planification, documentation, évaluation, communication/PR, sens pratique.

Compétences transversales

- Persévérance.
- Gestion du temps, gestion du stress.
- Flexibilité, adaptabilité.
- Créativité.
- Respect des règles déontologiques (confidentialité).

Budget :

Nécessité d'avoir une ligne budgétaire spécifique pour le service afin de pouvoir travailler de manière plus rapide et autonome.

Poste :

Le nombre de postes doit être proportionnel à l'ampleur des missions!

Lieux de travail :

Un bureau au sein du bâtiment-mère de l'administration communale est à préconiser ; il permet une visibilité indispensable pour l'intégration de la dimension du genre à l'ensemble des mesures politiques.

Les déplacements ainsi que les consultations en dehors des heures normales de bureau requièrent une gestion des horaires adéquate.

Statuts hiérarchiques et coopérations internes

Collège des bourgmestre et échevins :

En principe – la situation idéale – est celle où le service ou le/la chargé-e de mission à l'Égalité entre femmes et hommes est sous la seule et unique autorité du collège échevinal. En effet, il est indispensable que le service soit soumis directement au collège échevinal pour pouvoir exécuter sa mission du 'gender mainstreaming' (cf. circulaire communale N°2501, bibliographie, page 81).

La commission à l'Égalité entre femmes et hommes n'a qu'un rôle consultatif (loi communale) pour le moment et n'a pas de pouvoir hiérarchique sur le service. Une collaboration est fort recommandable.

Les organes de concertation interne, comme par exemple un comité de pilotage, un groupe de travail ou un groupe d'accompagnement, au sein de l'administration communale, sont à considérer comme des plate-formes d'échange et de mise en oeuvre de projets et d'actions en faveur de l'égalité entre femmes et hommes.

Coopérations externes

Associations qui oeuvrent dans le sens de l'égalité entre femmes et hommes

Exemples:

- Conseil des Communes et Régions de l'Europe (CCRE)
- Conseil National des Femmes du Luxembourg
- FemCities
- IMS - Inspiring More Sustainability
- Ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes
- Ministères
- Réseau Égalité des chances de la Grande Région
- Réseau national des chargé-e-s à l'égalité entre femmes et hommes
- SYVICOL

Descriptif technique des structures de travail et des missions des responsables de service et des chargé·e·s de mission communales à l'égalité entre femmes et hommes

Date de création du service:	Créé en février 1989 par décision du collège échevinal, le «service femmes et famille» de Bettembourg est le premier service prenant en compte la dimension de l'égalité entre femmes et hommes comme une mission de la politique communale
Nom	COMMUNE DE BETTEMBOURG 1989-1994 - Femmes et famille 1995-2004 - Service à la condition féminine 2005-2008 - Service à l'Égalité entre femmes et hommes Ensuite: Service à l'Égalité des chances
Contact	Administration communale de Bettembourg Déborah Semedo et Lotti Stemper, chargées à l'égalité Coordonnées : Tél. 51 80 80 28 37 Adresse mail : egalite@bettembourg.lu
Ressources personnelles	Deux postes à mi-temps (20 heures par chargée) sous le statut de salariées communales à tâche intellectuelle
Qualifications professionnelles	Une sociologue Une journaliste Sous la responsabilité du collège échevinal et faisant partie du département de la cohésion sociale (ensemble avec le service des Relations publiques)
Statut hiérarchique	Sous l'autorité directe du collège échevinal
Missions (max 750 signes):	<ul style="list-style-type: none">• Information en matière emploi, vie de couple, famille, garde d'enfants (babysitting, Baby +) et seniors (Seniors +)• Consultations et soutien en cas de situation difficile (violence, abus sexuel, mobbing au travail,...)• Mise en oeuvre de la politique de l'égalité de la déclaration échevinale (Charte de l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, Pacte d'intégration, Charte de la diversité, Plan d'actions positives,...)• Organisation d'actions de sensibilisation et d'information• Interlocuteur du foyer pour réfugié·e·s de Bettembourg• Secrétariat de la commission consultative de la Cohésion sociale (égalité femmes/hommes, jeunesse, seniors, personnes à mobilité réduite)• Secrétariat de la commission consultative de l'Intégration

Descriptif technique des structures de travail et des missions des responsables de service et des chargé·e·s de mission communales à l'égalité entre femmes et hommes

Date de création du service:	2002
Nom	VILLE DE DIFFERDANGE Service à l'Égalité des chances
Contact	Mme Elisabeth LANG Tél.: 58 77 1 1560 Email: elisabeth.lang@differdange.lu / Egalitedeschances@differdange.lu
Ressources personnelles	1 employée communale à 75% en CDI
Qualifications professionnelles	Carrière A2 (bac+3) sciences sociales
Statut hiérarchique	Chargée à l'égalité et agent du service à l'égalité des chances (au même titre que pour les domaines du handicap et de la diversité culturelle). Il n'y a pas de chef de service.
Missions (max 750 signes):	<ul style="list-style-type: none">• Veiller à une prise en compte de l'égalité entre femmes et hommes par l'administration communale• Organisation de projets visant à une sensibilisation, à une adaptation, à des mesures conformes à la thématique• Consultations avec la population• Veille active dans les réseaux

Descriptif technique des structures de travail et des missions des responsables de service et des chargé·e·s de mission communales à l'égalité entre femmes et hommes

Date de création du service:	Juillet 2003
Nom	VILLE DE DUDELANGE Service à l'Égalité des chances Promotion de l'égalité des genres Gestion de la diversité
Contact	Annabelle Laborier-Saffran, chargée à l'égalité des genres T.+352- 516121-712 egalite@dudelange.lu
Ressources personnelles	2 postes à temps plein occupés à 100% resp. à 75% Fonctionnaire communale, Groupe de traitement A1, sous-groupe éducatif et psycho-social Employée communale, Groupe d'indemnité A2, sous-groupe éducatif et psycho-social
Qualifications professionnelles	Chargée de mission : Bac+5, psychologue Chargée de projets : Bac+3, bachelier en psychologie diverses formations complémentaires dans les domaines consultance, thérapie, non-discrimination, interculturel, gestion, ...
Statut hiérarchique	La chargée à l'égalité des genres est placée sous l'autorité directe du collège échevinal. Le service fait partie du département administratif, services sociaux
Missions (max 750 signes):	<ul style="list-style-type: none">• Politique communale [p.ex. élaboration et proposition de plans d'action communaux]• Sensibilisation et information de la population [p.ex. événements socio-culturels, manifestations d'information, campagnes,...]• Projets pédagogiques [pour groupes cibles spécifiques]• Promotion de l'égalité des genres et de la diversité en interne [audit berufundfamilie® (2008-2014), Actions positives (2014) et tous les projets développés dans ce cadre]• Consultance et accompagnement de personnes [pour citoyennes et citoyens et pour le personnel communal] et d'initiatives ou projets [pour organisations locales]

Descriptif technique des structures de travail et des missions des responsables de service et des chargé·e·s de mission communales à l'égalité entre femmes et hommes

Date de création du service:	Dans sa séance du 19 septembre 2001, le conseil communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette décide de créer un service de l'Égalité des chances. Il fonctionne depuis le 14 octobre 2002.
Nom	VILLE D'ESCH-SUR-ALZETTE Service de l'Égalité des chances
Contact	Service de l'Égalité des chances: egalitedeschances@villeesch.lu Chargée à l'égalité des chances: nicole.jemming@villeesch.lu
Ressources personnelles	Actuellement le service de l'Égalité des chances dispose de quatre postes à temps plein: -un poste d'employé communal A1 -deux postes de rédacteurs B1 -un poste d'employé communal D1
Qualifications professionnelles	<ul style="list-style-type: none">• Carrière supérieure A1: diplôme en sciences humaines et sociales (sociologue)• Carrière moyenne B1: carrière du rédacteur• Carrière inférieure D1 <p>Remarque: Il est très utile que les collaborateurs / les collaboratrices du service aient, à côté des compétences techniques, un réel intérêt pour les missions du service, dont la promotion de l'égalité entre femmes et hommes.</p>
Statut hiérarchique	Le service est placé sous la tutelle directe du collège des bourgmestre et échevins.
Missions (max 750 signes):	Au début, le service de l'Égalité des chances avait la mission de développer et de mettre en place des actions concernant l'égalité entre femmes et hommes, dont notamment: <ul style="list-style-type: none">• Développement et implémentation de plans d'actions (Plan d'action pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, Plan d'action interne à l'égalité des chances) et de projets, en collaboration avec les services communaux, les associations et d'autres acteurs externes;• Organisation d'actions de sensibilisation et d'information internes et externes (formations, tables-rondes, expositions, ateliers, ...).• La mission du service de l'Égalité des chances s'est élargie depuis 2012 par le volet "intégration": Pacte de l'intégration, Plan communal intégration, projets, ...

Descriptif technique des structures de travail et des missions des responsables de service et des chargé·e·s de mission communales à l'égalité entre femmes et hommes

Date de création du service:	2011
Nom	COMMUNE DE JUNGLINSTER Déléguée à l'Intégration et à l'Égalité des chances
Contact	Fabienne Pirsch
Ressources personnelles	Tél.: +352 78 72 72 - 29 fabienne.pirsch@junglinster.lu Un poste à mi-temps (20 heures) sous le statut de salariée communale à tâche intellectuelle
Qualifications professionnelles	Master en communication et pédagogie
Statut hiérarchique	La chargée est placée sous l'autorité du collège des bourgmestre et échevins
Missions (max 750 signes):	<ul style="list-style-type: none">• Coordination de projets concernant l'Égalité des chances et l'Intégration (p.ex. Super Senior, Café des Langues, cours de baby-sitting, réceptions de bienvenue, fêtes interculturelles).• Membre de la commission des Seniors, des Affaires sociales et de l'Égalité des chances.• Secrétaire de la commission d'Intégration.• Comité de gérance Club Senior "an der Loupescht".• Sensibilisation et information de la population (p.ex. action 'Orange Week', Journée internationale de la femme, inscription des non-luxembourgeois sur les listes électorales).• Développement de plans d'action Égalité des chances et Intégration.

Descriptif technique des structures de travail et des missions des responsables de service et des chargé·e·s de mission communales à l'égalité entre femmes et hommes

Date de création du service:	2006
Nom	VILLE DE LUXEMBOURG Chargé(e) de mission à l'Égalité entre femmes et hommes
Contact	Annemie Maquil Tél: 4796 4135 amaquil@vdl.lu
Ressources personnelles	1,25 ETP 0,75 ETP Carrière C 0,50 ETP Carrière A1
Qualifications professionnelles	Psychologie sociale
Statut hiérarchique	Sous la responsabilité du collège échevinal et rattaché administrativement à la Direction des Ressources humaines
Missions (max 750 signes):	<ul style="list-style-type: none">• Élaborer, mettre en oeuvre et évaluer le plan communal de l'égalité entre femmes et hommes (volet interne et externe)• Personne de référence en interne pour toute question relative au genre (y compris harcèlement sexuel)• Secrétaire de la commission consultative à l'Égalité entre femmes et hommes du conseil communal

Descriptif technique des structures de travail et des missions des responsables de service et des chargé·e·s de mission communales à l'égalité entre femmes et hommes

Date de création du service:	Depuis janvier 2016
Nom	COMMUNE DE MAMER Service de l'Égalité des chances
Contact	Bled Bekteshi Téléphone : 310031-26 E-mail : bled.bekteshi@mamer.lu
Ressources personnelles	Depuis 2019, le chargé à l'égalité à temps plein est appuyé par une consultance régulière, l'association 4motion pour conceptualiser et développer les projets
Qualifications professionnelles	Bachelor en Cultures Européennes Master en Gouvernance Européenne
Statut hiérarchique	Le service de l'Égalité des chances de la commune de Mamer agit directement sous l'autorité du collège des bourgmestre et échevins.
Missions (max 750 signes):	<ul style="list-style-type: none">• Le service de l'Égalité des chances est l'acteur clé qui accompagne la commune pour concrétiser la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale sur la commune de Mamer.• Avec les acteurs locaux nous proposons de mettre en place des projets et des activités qui encouragent des rencontres citoyennes tout en questionnant les stéréotypes genrés, nos certitudes et nos habitudes souvent érigées en vérité, et qui font peu l'objet de débat.• Nous voulons stimuler un dialogue interculturel porteur de repères sociétaux et encourager les acteurs à déconstruire, afin de construire ensemble une société permettant à chacun d'accéder à ses droits, tout en promouvant le vivre ensemble au sein de la commune de Mamer.

Descriptif technique des structures de travail et des missions des responsables de service et des chargé·e·s de mission communales à l'égalité entre femmes et hommes

Date de création du service:	2004
Nom	MOUVEMENT POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR TOUS - MEC asbl Service régional à l'Égalité des chances dans la région Mullerthal
Contact	Aurelia Pattou 9 rue André Duchscher L-6434 Echternach Tél : 26.72.00.35 e-mail: info@mecasbl.lu
Ressources personnelles	C'est à partir de 2007, que le MEC asbl est conventionné par différentes communes de la région, et de ce fait, a pu engager une employée dans un premier temps à mi-temps, puis à temps plein à contrat à durée indéterminée.
Qualifications professionnelles	Bac +4
Statut hiérarchique	MEC asbl emploie une cheffe de projets qui est également la coordinatrice du Service de Médiation Sociale
Missions (max 750 signes):	<p>L'association a opéré un changement d'orientation de ses principaux objectifs. Dorénavant celle-ci se consacre principalement à organiser des activités et développer des projets afin de favoriser l'intégration, la cohésion sociale, encourager la formation continue, et les relations intergénérationnelles.</p> <p>Quatre domaines d'activités:</p> <ul style="list-style-type: none">• La sensibilisation à l'Égalité des chances pour tous, par le biais d'expositions, de conférences, de présentations de films à thèmes...• La formation continue. Organisation de plusieurs cours de langues, et de loisirs (ex : sport)• La gestion d'un service régional de médiation sociale spécialisé dans la gestion de conflits de voisinage.• La conception et le développement de projets sociaux. Ces projets requièrent des moyens financiers plus importants et font l'objet d'un partenariat avec notamment le groupe d'action locale LEADER Mullerthal.

Descriptif technique des structures de travail et des missions des responsables de service et des chargé·e·s de mission communales à l'égalité entre femmes et hommes

Date de création du service:	1999
Nom	COMMUNE DE SANEM Service à l'Égalité des chances et Diversité
Contact	Annick Spellini Tél: 59 30 75 654 annick.spellini@suessem.lu
Ressources personnelles	Un poste à temps plein
Qualifications professionnelles	Master ou Bac+5 en Communication des organisations et Relations Publiques
Statut hiérarchique	Le service à l'Égalité des chances et Diversité de la commune de Sanem agit directement sous l'autorité du collège des bourgmestre et échevins.
Missions (max 750 signes):	<p>Les missions principales du service à l'Égalité des chances et Diversité sont :</p> <ul style="list-style-type: none">• Promouvoir l'égalité des chances,• Promouvoir la diversité,• Promouvoir le 'gender mainstreaming',• Lutter contre toute sorte de discrimination. <p>Le service à l'Égalité des chances et Diversité s'adresse aux habitants et employés de la commune de Sanem par le biais de la sensibilisation et de l'information, tout comme par le biais de consultations ponctuelles et individuelles, etc.</p> <p>Au niveau local/régional, le service collabore activement avec d'autres organisations, telles que l'« Eltereschoul » par exemple, et d'autres communes du sud.</p> <p>Au niveau national, le service participe à des projets sous les auspices du ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes.</p>

Descriptif technique des structures de travail et des missions des responsables de service et des chargé·e·s de mission communales à l'égalité entre femmes et hommes

Date de création du service:	2005
Nom	COMMUNE DE SCHIFFLANGE Fin 2018, le service « Relations publiques » et le «service à l'Égalité des chances et de la jeunesse» ont fusionné pour porter le nom de «Service des citoyens et de la communication».
Contact	Myriam Putzeys B.P. 11 Avenue de la Libération, L-2801 Schiffflange Tél.: +352/54 50 61 - 214 myriam.putzeys@schiffflange.lu
Ressources personnelles	0,10 ETP Carrière A 1
Qualifications professionnelles	
Statut hiérarchique	Le «Service des citoyens et de la communication» est placé sous la tutelle directe du collège des bourgmestre et échevins.
Missions (max 750 signes):	<p>Le volet égalité entre femmes et hommes du service couvre également le volet design4all. Le service a les missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• proposition, organisation et coordination des projets et activités retenues par le collège échevinal à savoir des projets d'information et de sensibilisation, des conférences, des expositions, rédaction d'articles sur les femmes importantes de Schiffflange, formation pour jeunes (cours de babysitting) etc...• réalisation d'activités dans le cadre du design4all• développement et réalisation d'activités dans le cadre de l' «Orange Week»• participation à des projets nationaux et régionaux p.ex. le Skating Girls

Descriptif technique des structures de travail et des missions des responsables de service et des chargé·e·s de mission communales à l'égalité entre femmes et hommes

Date de création du service:	2009
Nom	COMMUNE DE STRASSEN Service de l'Intégration et de l'Égalité des chances
Contact	Luiza Sosna-Noculak Tél.: (+352) 31 02 62 – 270 E-mail : luiza.sosna@strassen.lu www.strassen.lu
Ressources personnelles	Un poste à temps partiel
Qualifications professionnelles	Employée privée (groupe de traitement B1) Bac+5
Statut hiérarchique	La responsable du service de l'Intégration et de l'Égalité des chances est placée sous l'autorité directe du collègue échevinal. Le service fait partie du département de relations publiques, communication, culture et d'intégration.
Missions (max 750 signes):	<ul style="list-style-type: none">• Journée internationale des femmes• Formation à 5 modules « Professionnalisez votre recherche d'emploi » en collaboration avec l' « Initiativ Rëm Schaffen »• Consultation pour les nouveaux arrivants et les citoyens de la commune• Coordination communale de l'accueil et de l'accompagnement pour DPI et primo-arrivants (juin 2015 – fin 2017)• Publications (WeLOV', Zesummen liewen, Welcome book, 100% Strassen)• Campagne de sensibilisation pour les élections• GEPACO – coopération dans la Grande Région• Café de Babel• KufiKa – Kultur fir Kanner• Second hand Maart• Soirée d'information pour les nouveaux arrivants• Spill mat – un événement au parc Riedgen pour les enfants 3-12 ans• White dinner• Babysitting.lu• Organisation de matériel et des interprètes pour la traduction simultanée pour chaque événement à la commune

Fiche de bonnes pratiques

Présentation de la démarche

Dans le cadre des réunions des chargés de mission à l'égalité entre femmes et hommes, les chargés à l'égalité et le CNFL ont souhaité développer une base d'échange de bonnes pratiques/actions en genre.

Il est décidé de donner la parole aux organes communaux d'égalité entre femmes et hommes actifs sur le terrain. Le but est de capitaliser les pratiques/actions ayant contribué à faire évoluer les rapports de genre dans le sens d'une plus grande égalité entre les femmes et les hommes.

Il s'agit de réaliser des fiches de bonnes pratiques/des fiches d'actions que nous aimerions diffuser largement.

Qu'est-ce qu'une bonne pratique/action en genre?

Le cadre référentiel d'une bonne pratique en genre se définit comme suit :

1. La pratique/action s'inscrit dans la politique communale de l'égalité entre femmes et hommes impliquant un ou plusieurs articles de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. Elle fait référence aux domaines de compétence de la Charte:

- Responsabilité démocratique
- Le rôle politique
- Cadre général pour l'égalité
- Le rôle d'employeur
- Fourniture de biens et de services
- Le rôle de prestataire de services
- Planning et développement durable
- Le rôle de régulation
- Jumelage et coopération internationale

Vous trouverez tous les détails sur la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale sur le site <http://www.charter-equality.eu>

2. Méthodologie

Nous vous invitons à remplir ce questionnaire pour partager votre expérience. Il peut être rempli de façon individuelle, en groupe ou avec vos partenaires de mise en oeuvre. Il est important de se rappeler que plus vous donnez de détails, plus la bonne pratique/action sera utile à ceux et celles avec qui vous échangez.

La pratique/action que vous présentez ne doit pas forcément être un projet d'envergure. Ce qui nous intéresse, ce sont les stratégies que vous avez développées permettant d'améliorer le statut social des femmes et de favoriser l'égalité de genre.

Avis

Nous retravaillerons sûrement le contenu de vos réponses afin que les différentes fiches de bonnes pratiques/actions soient en cohérence les unes avec les autres. Cependant, nous veillerons à ne pas déformer vos propos et à en conserver le sens.

Fiche de bonnes pratiques

Section 1: Informations de base

Nom de la commune	Bettembourg, Differdange, Dudelange, Esch-sur-Alzette
Nom et fonction de la personne qui remplit la fiche	Nicole Jemming, chargée à l'égalité entre femmes et hommes (Ville d'Esch-sur-Alzette)
Contact email	egalitedeschances@villeesch.lu ; egalite@dudelange.lu ; egalite@bettembourg.lu ; elisabeth.lang@differdange.lu
Organe responsable du projet (ex : délégué-e, commission, service...)	Les services de l'Égalité des chances de la Ville d'Esch-sur-Alzette de la Ville de Dudelange, de la Commune de Bettembourg et de la Ville de Differdange
Titre de la bonne pratique/action	Former le personnel pédagogique des Maisons Relais à une approche pédagogique sensible au genre: formation 'gender4kids'.

Section 2: Description de la pratique/action

Identifier à quel article de la Charte correspond la pratique (plusieurs réponses sont possibles voir page 10)	Art. 6: Contrer les stéréotypes Art. 10: Discriminations multiples ou obstacles Art. 11: Rôle d'employeur Art. 13: Éducation et formation continue Art. 16: Garde des enfants Art. 22: Violence sexuée
Donner une brève description de la pratique/action (présentation générale, ...max 750 signes)	<p>Durée complète de la formation:15 heures et accompagnement d'un projet.</p> <p>1. Module de base 3x3 heures (obligatoire): Introduction à la pédagogie sensible au genre et prise de conscience de sa propre identité en lien avec le rôle de travailleur socio-éducatif.</p> <p>2. Modules thématiques 2x3 heures (deux modules différents au choix pour approfondir les connaissances):</p> <ul style="list-style-type: none">• les différentes formes de famille et de relations, l'image de soi et des autres,• la dimension du genre dans l'estime de soi, la conscience corporelle et la gestion des émotions,• genre: diversité, différences, conflits,• la dimension du genre dans le jeu et l'espace à la Maison Relais. <p>3. Module d'accompagnement selon besoins pour soutenir la mise en œuvre des projets concrets.</p>
Public cible	<p>Personnel socio-pédagogique qui travaille dans les Maisons Relais.</p> <ul style="list-style-type: none">- Enfants qui fréquentent les Maisons Relais.- Parents dont les enfants fréquentent les Maisons Relais. <p>La catégorie du personnel pédagogique éligible pour la formation peut varier d'une commune à l'autre et dépend de la stratégie poursuivie: chargé-e-s de direction, éducateurs et éducatrices diplômés et/ou gradués, agents socio-éducatifs, personnel remplaçant. Rien n'empêche que les responsables administratifs des Maisons Relais participent également à la formation.</p>

Qu'est-ce qui vous a donné envie de mettre en œuvre cette pratique/action (motivations, éléments déclencheurs...)? max 750 signes

Dans le but de faire avancer les changements sociétaux nécessaires pour assurer une égalité de fait entre les femmes et les hommes, la pédagogie sensible au genre est une qualification incontournable dans le travail avec les enfants et les jeunes.

En l'absence d'une formation existante au Luxembourg, s'adressant au personnel pédagogique, la formation 'gender4kids' a été initiée par les services de l'Égalité des chances des communes de Bettembourg, Differdange, Dudelange, Esch-sur-Alzette et Hesperange (mars 2011) et financée par les communes respectives.

Une formation complémentaire 'diversity4kids' a été initiée en 2013 par le Mouvement pour l'Égalité des chances MEC asbl, et financée par le LEADER Mullerthal et le SCRIPT.

Expliquez-nous quelles ont été les différentes étapes afin de réaliser cette pratique/action (du début jusqu'à la fin) ? max 750 signes

- Demande de l'accord politique.
- Définition des grandes lignes concernant le contenu de la formation, prise de contact avec 4motion: services de l'Égalité des chances.
- Développement de la formation: 4motion.
- Suivi et finalisation du projet (contenu de la formation, budget, mise en place pratique, ...): services de l'Égalité des chances, 4motion.
- Organisation des formations dans les différentes communes, selon des modalités pratiques qui peuvent varier d'une commune à l'autre, et qui dépendent des facteurs suivants: degré de soutien des responsables politiques, formation obligatoire ou facultative, catégorie du personnel pédagogique éligible pour la formation, degré d'implication des chargé-e-s de direction, régularité du suivi, ...

Avez-vous travaillé en collaboration avec d'autres organisations au niveau local, national, voire international (société civile, ONG, gouvernement...)? Si oui, avec qui s'est faite cette coordination ? max 750 signes

- Développement de la formation 'gender4kids': collaboration avec l'association 4motion (échanges et discussions sur le contenu de la formation, sur le financement de la formation, sur la mise en place pratique de la formation, ...).
- Information des responsables des Maisons Relais sur la formation et discussions sur les modalités de l'organisation de la formation (formation obligatoire ou facultative, définition du personnel pédagogique éligible pour la formation, ...).
- Organisation de la formation gender4kids: collaboration avec 4motion et les responsables des différentes Maisons Relais sur l'organisation pratique de la formation (budget, dates, salles, matériel, suivi, ...).

Expliquez-nous quels supports et ressources ont été nécessaires au déroulement de la pratique/action ? (temps ; personnel (employé-e-s, bénévoles) matériel; budget). max 750 signes

- Les supports et ressources varient en fonction des modalités de la mise en place des formations.
- Des ressources budgétaires plus importantes sont nécessaires si la formation est obligatoire pour tout le personnel pédagogique, surtout s'il s'agit d'une grande commune qui gère plusieurs Maisons Relais (coût de la formation).
- Il faudra aussi prévoir, le cas échéant, des ressources pour acheter du matériel pour les formations (coffret de modération, flipchart, ...), ainsi que du budget pour réaliser les projets concrets dans les Maisons Relais, suite à la formation (réalisation d'une exposition, d'un journal, achats de nouveaux livres ou de jouets prenant en compte la nouvelle approche genre, ...).

Comment avez-vous diffusé les informations de la bonne pratique auprès du public cible ?

Différents moyens sont possibles pour informer et sensibiliser le personnel pédagogique et les chargé-e-s de direction des Maisons Relais de l'intention ou de la proposition d'organiser les formations:

- lettre officielle du collège échevinal,
- réunions de service avec les responsables des Maisons Relais (au début, de préférence en présence de l'échevin·e en charge des Maisons Relais),
- discussions et échanges individuels avec les chargé-e-s de direction,
- diffusion de l'information au personnel pédagogique (réunion, flyer, ...).

Section 3: Évaluez la pratique/action

Impact : Quels objectifs avez-vous souhaité apporter par votre pratique? max 750 signes

Prendre conscience :

- que les stéréotypes et les préjugés genrés ont un impact sur le développement de l'enfant,
- qu'une approche genrée implique de considérer l'enfant dans sa diversité,
- que la prise en compte de l'égalité de genre se construit au quotidien.

Mettre en œuvre une pédagogie du genre :

- apporter des connaissances théoriques et des outils pratiques,
- construire des projets avec les enfants et/ou les parents afin de les confronter à leur diversité.

Changer les attitudes :

- proposer des espaces et des activités en prenant en compte l'approche genre,
- permettre aux enfants de s'ouvrir à de multiples possibles et non de se limiter à des rôles stéréotypés.

Avez-vous atteint vos objectifs ? Expliquez. max 750 signes

Il est difficile de mesurer objectivement si les objectifs énumérés ont été atteints, sauf observation des pratiques et analyse externes.

Les participant-e-s à la formation sont invité-e-s à répondre par questionnaire si la formation leur a permis de prendre conscience des représentations stéréotypées au quotidien, de l'importance d'une approche genrée dans les Maisons Relais, et si la formation est un bon outil pour changer les attitudes et les pratiques.

Un autre moyen est le nombre de projets qui ont été mis en place et la documentation de ces projets. La Ville d'Esch-sur-Alzette a par exemple réalisé un manuel qui présente les activités réalisées, et qui peut être complété à fur et à mesure.

Perspectives: Est-ce que la bonne pratique est une action unique, ponctuelle ou une action répétitive, régulière?

La réponse à cette question dépend du contexte local. Avec le soutien des responsables politiques ou/et l'implication des chargé-e-s de direction dans la stratégie, la pratique (la formation) peut être une action régulière. La formation peut par exemple être obligatoire pour tout le personnel socio-pédagogique (Ville d'Esch-sur-Alzette). Pour pérenniser la pratique, il est également nécessaire de prévoir un suivi.

Conseils pratiques : A faire, à ne pas faire max 750 signes

- Bien communiquer le contenu et les objectifs de la formation au chargé-e-s de direction et au personnel pédagogique, même si la formation est obligatoire.
- Formation obligatoire: s'attendre à des résistances de la part du personnel.
- Formation facultative: résistances plus indirectes, qui peuvent se manifester par un manque d'intérêt/manque d'inscriptions.
- Proposer pour la formation une formule horaire compatible avec le fonctionnement des Maisons Relais, afin de faciliter la participation.



Fiche de bonnes pratiques

Section 1: Informations de base

Nom de la commune

Bettembourg

Nom et fonction de la personne qui remplit la fiche

Lotti Stemper
Chargée à l'égalité

Contact email

egalite@bettembourg.lu

Organe responsable du projet
(ex : délégué-e, commission, service...)

Service à l'Égalité des chances
Commission consultative communale de la Cohésion sociale
Commission consultative communale de l'Intégration

Titre de la bonne pratique/action

Soirée cinéma
Festival du film: La femme au cœur du cinéma

Section 2: Description de la pratique/action

Identifier à quel article de la Charte correspond la pratique (plusieurs réponses sont possibles voir page 10)

Art. 4: Engagement public pour l'égalité
Art. 5: Travailler avec des partenaires pour promouvoir l'égalité
Art. 6: Contrer les stéréotypes
Art. 8: Engagement général
Art. 10: Discriminations multiples ou obstacles
Art. 13: Éducation et formation continue
Art. 20: Culture, sport et loisirs

Donner une brève description de la pratique/action (présentation générale, ...max 750 signes)

Le Service à l'Égalité des chances, en collaboration avec les commissions consultatives communales de la Cohésion sociale et de l'Intégration propose régulièrement des projections gratuites de films au ciné 'Le Paris' à Bettembourg. Les films proposés au grand public sont de tout genre et traitent d'une façon ou d'une autre du sujet de l'égalité des chances.

Public cible

Tout·e·s les habitant·e·s de la commune et de l'extérieur

Qu'est-ce qui vous a donné envie de mettre en œuvre cette pratique/action (motivations, éléments déclencheurs...)? max 750 signes

Après des tentatives et expériences innombrables et très différentes de sensibilisation auprès des résident·e·s de la commune, nous avons constaté que ce genre de manifestation a attiré plus l'attention du public et a permis de sensibiliser de façon ludique le plus grand nombre de personnes. Cette action a aussi permis de donner plus de visibilité au travail réalisé par le service à l'Égalité et les commissions impliquées. D'autant plus que Bettembourg possède un cinéma local peu fréquenté, qui nous permet d'organiser ce genre d'événement sans devoir prévoir un grand investissement financier de notre service (de notre budget annuel).

Expliquez-nous quelles ont été les différentes étapes afin de réaliser cette pratique/action (du début jusqu'à la fin) ? max 750 signes

- Nous avons contacté les exploitants bénévoles du cinéma pour trouver des dates.
- Nous avons négocié le prix des représentations et les conditions de location de la salle.
- Nous avons eu l'accord de notre collègue échevinal et nous prévoyons dans notre budget une somme pour l'organisation des soirées cinémas.
- Nous faisons des recherches sur des films intéressants à montrer et demandons l'avis de nos commissions quant au choix des films.
- Nous recevons régulièrement des suggestions de personnes proches au service à l'Égalité des chances.

Avez-vous travaillé en collaboration avec d'autres organisations au niveau local, national, voire international (société civile, ONG, gouvernement...)? Si oui, avec qui s'est faite cette coordination ? max 750 signes

Nous proposons régulièrement des collaborations à nos commissions, à des acteurs locaux, à des associations sans but lucratif, à des organisations non gouvernementales....

Nous invitons des acteurs travaillant dans le même domaine pour se présenter avant le film ou nous organisons des réalisateur·trice·s pour des discussions et des rencontres avec le public après la projection du film....

Expliquez-nous quels supports et ressources ont été nécessaires au déroulement de la pratique/action ? (temps ; personnel (employé·e·s, bénévoles) matériel; budget). max 750 signes

- Choix des film : chargées à l'égalité.
- Déroulement de la soirée : chargées à l'égalité, membres des commissions partenaires, bénévoles du Cinéma 'Le Paris', institutions invitées.
- Location de la salle 150 € ou droits de projection pour le film payés par entrée à Kinopolis (exploitant du cinéma).
- Verre de l'amitié offert par la commune.
- Budget de 300 à 1000 € (pour une salle pleine avec 186 entrées).

Comment avez-vous diffusé les informations de la bonne pratique auprès du public cible ?

Diffusion de l'information dans nos publications toutes-boîtes 'Beetebuerg Life' et parfois dans 'Eise Buet', envoi d'invitations à une liste de diffusion établie par le service à l'Égalité des chances, divulgation dans les réseaux sociaux.

Section 3: Évaluez la pratique/action

Impact : Quels objectifs avez-vous souhaité apporter par votre pratique? max 750 signes

Notre objectif premier est d'atteindre le plus grand nombre de spectateurs·trices et de sensibiliser ces personnes à nos problématiques. En cours d'années, nous avons également instauré des après-midi pour les enfants et pour les adolescent·e·s. Il s'agit d'un public cible qui est très difficile à atteindre et à sensibiliser du coup. Et pour notre travail, il est primordial de changer les mentalités dès le plus jeune âge. Sur le marché cinématographique existe un grand nombre de films très précieux et parfaitement adaptés à nos besoins. Nous en sommes très contentes.

Avez-vous atteint vos objectifs ? Expliquez. max 750 signes

Nous avons atteint notre objectif. Les soirées films sont devenues des rendez-vous fixes pour le grand public. Le nombre d'entrées est constamment à la hausse. Deux à trois films par année affichent même salle complète.

Perspectives: Est-ce que la bonne pratique est une action unique, ponctuelle ou une action répétitive, régulière?

La bonne pratique, lancée en 2001, est devenue depuis une action régulière. En mars, tous les jeudis un film est projeté. Le reste de l'année, toutes les six semaines, un tel rendez-vous a lieu.

Conseils pratiques : A faire, à ne pas faire max 750 signes

Les films choisis doivent être aussi variés que le public est diversifié.



Fiche de bonnes pratiques

Section 1: Informations de base

Nom de la commune	Bettembourg et Dudelange
Nom et fonction de la personne qui remplit la fiche	Lotti Stemper Chargée à l'égalité
Contact email	egalite@bettembourg.lu
Organe responsable du projet (ex : délégué-e, commission, service...)	Service à l'Égalité des chances de Bettembourg Service à l'Égalité des chances de Dudelange
Titre de la bonne pratique/action	Cycle de forums : Les enjeux actuels de l'égalité

35

Section 2: Description de la pratique/action

Identifier à quel article de la Charte correspond la pratique (plusieurs réponses sont possibles voir page 10)	Article 4: L'engagement public pour l'Égalité Article 5: Collaboration avec des partenaires pour promouvoir l'Égalité Article 8: Engagement général ... et autres selon le thème abordé.
Donner une brève description de la pratique/action (présentation générale, ...max 750 signes)	Le forum est organisé une fois par an (en alternance à Bettembourg et à Dudelange), prioritairement en automne/hiver, pendant une matinée ou une journée sous forme de : <ul style="list-style-type: none">• conférence (exposés d'expert-e-s, chercheur-euse-s, praticien-ne-s, avec réponses aux questions du public)• débat (table ronde entre expert-e-s, praticien-ne-s, personnes concernées, avec modération professionnelle, et la possibilité de participation du public au débat) La matinée d'étude est suivie d'une manifestation socio-culturelle thématique reprenant le sujet traité au forum, dans l'autre commune.
Public cible	Tou-te-s les habitant-e-s de la commune de Bettembourg et de la ville de Dudelange et le grand public de partout, tout comme les professionnel-le-s des milieux du sujet traité.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de mettre en œuvre cette pratique/action (motivations, éléments déclencheurs...)? max 750 signes

Dans le but d'atteindre une société plus égalitaire, nous sommes constamment à la recherche de nouvelles façons à aborder les différents enjeux de cette cause au niveau communal. L'idée du forum est d'initier une réflexion auprès de la population et de promouvoir le changement de mentalités dans le sens de l'égalité. Nous avons envie de créer un vrai espace de débat et d'échange plus approfondi au lieu des conférences traditionnelles (et souvent peu visitées). Nous avons voulu diversifier les sujets de discussion et faire découvrir des impacts complexes ou plus cachés liés au genre, vu les enjeux multiples. L'impact communal et le rôle de la communauté locale sont des aspects moins discutés, mais essentiels pour notre travail.

Expliquez-nous quelles ont été les différentes étapes afin de réaliser cette pratique/action (du début jusqu'à la fin) ? max 750 signes

- Réunions de travail dès le début de l'année des services pour déterminer le sujet et faire un brainstorming sur les invité·e·s possibles, fixer la date pour prévoir la réservation des lieux (salle et cinéma) et distribution des tâches par service/chargée.
- Cadrage du sujet et début de la prise de contact avec les personnes travaillant dans le secteur du sujet ou des témoins directs.
- Mise en place du déroulement plus précis de la journée.
- Recherche d'un·e modérateur·trice (qui prendra contact un peu avant le forum avec tou·te·s les invité·e·s confirmé·e·s pour la table ronde, les exposés, les témoignages).
- Invitations sur différents formats au grand public.
- Choix du catering. Gestion des inscriptions.

Avez-vous travaillé en collaboration avec d'autres organisations au niveau local, national, voire international (société civile, ONG, gouvernement...)? Si oui, avec qui s'est faite cette coordination ? max 750 signes

La collaboration la plus importante reste celle entre les services à l'Égalité de Bettembourg et de Dudelange. La bibliothèque du Cid | Femmes et Genre et la librairie Ernster ont participé avec une table de présentation de livres liés au sujet.

D'autres collaborations, s'agissant d'institutions, de services, de professionnel·le·s, de témoins, d'expert·e·s, s'établissent chaque année selon le sujet choisi pour le forum.

Selon le sujet, nous avons programmé d'autres événements autour du forum comme une conférence, une exposition, des ateliers pédagogiques,...

Expliquez-nous quels supports et ressources ont été nécessaires au déroulement de la pratique/action ?

(temps ; personnel (employé·e·s, bénévoles) matériel; budget). max 750 signes

- Location de la salle pour le forum
- Location du cinéma et droits pour montrer le film
- Catering pour pause du matin, apéro à la fin et verre de l'amitié après le film
- Cachet de certains conférencier·ière·s, invité·e·s, modérateur·trice·s, grafic recording, animateur·trice·s des workshops...
- Les dépenses varient tous les ans. Les ressources sont liées aux sujets.
- Dépenses partagées entre les deux services.

Comment avez-vous diffusé les informations de la bonne pratique auprès du public cible ?

Envoi d'invitations en format électronique par email, diffusion de l'information dans les publications toutes-boîtes de Bettembourg et de Dudelange, création d'un événement sur les réseaux sociaux, envoi d'invitation à une liste de diffusion établie par les services à l'Égalité des chances.

Section 3: Évaluez la pratique/action

Impact : Quels objectifs avez-vous souhaité apporter par votre pratique? max 750 signes

Raviver la discussion ouverte des aspects de l'égalité entre femmes et hommes.

- Mettre en évidence les thèmes d'actualité du travail en faveur de l'égalité entre femmes et hommes
- Intégrer dans la discussion sur l'égalité la dimension de l'intersectionnalité
- Attirer davantage l'intérêt des générations plus jeunes aux questions de l'égalité entre femmes et hommes et promouvoir une participation active au débat

Avez-vous atteint vos objectifs ? Expliquez. max 750 signes

Nous avons atteint notre objectif. Après chaque forum, le bilan est très positif.

Tou-te-s les participant-e-s (public ou professionnel-le-s) ont l'occasion d'approfondir leurs connaissances et réflexions sur le sujet. Et de plus, nous constatons que souvent les acteurs/actrices d'un même domaine, mais faisant partie d'institutions très différentes, ne se connaissent pas forcément. La mise en réseau est très importante et aboutit chaque année.

Les échanges avec le public sont fructueux. Les forums sont interactifs. Les personnes dans le public participent activement aux débats et rapportent des éléments différents à la discussion.

Perspectives: Est-ce que la bonne pratique est une action unique, ponctuelle ou une action répétitive, régulière?

Vu le succès de cette bonne pratique, nous continuons avec cette belle collaboration entre les services de Bettembourg et de Dudelange.

- 2015- Éducation sexuelle et affective suivi de la projection du film « Au premier regard »
- 2016- Genre & environnement suivi de la projection du film « DEMAIN - Partout dans le monde, des solutions existent »
- 2017- Idéaux de beauté suivi de la projection du film « Embrace »
- 2018- Ensemble pour des accouchements en sécurité et en sérénité suivi de la projection du film « Die sichere Geburt - Wozu Hebammen? »
- 2019- Vaincre l'isolement social : l'engagement de toute une société suivi de la projection du film « Deux moi »

Conseils pratiques : A faire, à ne pas faire max 750 signes

Les sujets choisis doivent être liés à notre cause et en même temps intéresser et attirer du public et des concerné-e-s.



Fiche de bonnes pratiques

Section 1: Informations de base

Nom de la commune	Colmar-Berg
Nom et fonction de la personne qui remplit la fiche	Malou Kasel, 1ère échevine
Contact email	kasel.malou@yahoo.de
Organe responsable du projet (ex : délégué-e, commission, service...)	Commission de l'Intégration et commission de l'Égalité des chances
Titre de la bonne pratique/action	Garderie gratuite au Café des Langues

Section 2: Description de la pratique/action

Identifier à quel article de la Charte correspond la pratique (plusieurs réponses sont possibles voir page10)	Article 16: Organiser un encadrement des enfants lors d'une activité Article 20: Culture, sport et loisirs
Donner une brève description de la pratique/action (présentation générale, ...max 750 signes)	<p>Lors de l'inscription au Café des Langues organisé de 18h30 à 20h30, les participant·es peuvent indiquer le nombre et l'âge des enfants pour les inscrire à la garderie gratuite qui fonctionne pendant le Café des Langues.</p> <p>Cette mesure permet au père comme à la mère de participer à l'activité sachant leur(s) enfant(s) bien gardé(s). La garderie est assurée par une assistant(e) parental(e) payé(e) par la commune sur base d'un contrat signé. La garderie se trouve dans une salle annexe du Café des Langues. Aucun trajet supplémentaire n'est donc nécessaire.</p> <p>Cette mesure permet surtout aux mères et, en particulier, aux femmes de familles plus traditionnelles (d'autres cultures) de participer à la manifestation.</p>
Public cible	Femmes et hommes adultes de tout âge, en activité professionnelle ou non, résident·es de la commune

Qu'est-ce qui vous a donné envie de mettre en œuvre cette pratique/action (motivations, éléments déclencheurs...)? max 750 signes

La nécessité de proposer une activité accessible aux hommes comme aux femmes, en tenant compte de leurs situations familiales respectives et des contraintes personnelles qui en découlent.

Expliquez-nous quelles ont été les différentes étapes afin de réaliser cette pratique/action (du début jusqu'à la fin) ? max 750 signes

Mise en place spontanée lors de l'organisation du Café des Langues en juin 2018. Le succès de l'initiative nous a encouragés à intégrer l'offre de garderie comme partie intégrante du projet du Café des Langues. La mesure a été également adoptée par les communes de Bissen, Feulen, Bourscheid, Ettelbruck et Diekirch.

Avez-vous travaillé en collaboration avec d'autres organisations au niveau local, national, voire international (société civile, ONG, gouvernement...)? Si oui, avec qui s'est faite cette coordination ? max 750 signes

Outre les deux commissions, ainsi que des communes partenaires voisines, la Maison des Associations s'est occupée de mettre en œuvre le projet et de gérer les inscriptions au Café et à la garderie.

Expliquez-nous quels supports et ressources ont été nécessaires au déroulement de la pratique/action ?
(temps ; personnel (employé-e-s, bénévoles) matériel; budget). max 750 signes

- 1 personne de confiance, l'assistant-e parentale
- budget minimal pour payer cette personne
- 1 personne gérant les inscriptions
- La première heure du cours est gratuite, ensuite les heures sont payantes

Comment avez-vous diffusé les informations de la bonne pratique auprès du public cible ?

Flyer, facebook et site internet, adresses de contact (participant·e·s qui se sont inscrit·e·s).

Section 3: Évaluez la pratique/action

Impact : Quels objectifs avez-vous souhaité apporter par votre pratique? max 750 signes

L'objectif principal est de garantir, au même titre, aux hommes et aux femmes l'accès à une activité culturelle.

Avez-vous atteint vos objectifs ? Expliquez. max 750 signes

L'objectif a été atteint.
L'offre est beaucoup appréciée.
Le nombre des enfants à garder varie d'un Café des Langues à l'autre.
En moyenne, nous comptons 6 enfants (3-8 ans). Il arrive qu'il n'y a pas de demande.

Perspectives: Est-ce que la bonne pratique est une action unique, ponctuelle ou une action répétitive, régulière?

Il s'agit d'une action régulière. En principe, elle sera étendue au coaching linguistique et aux tables de conversation. Elle sera maintenue pour les Cafés des Langues.

Projet 2020 : une activité basée sur la pratique des langues 1 fois par mois

Conseils pratiques : A faire, à ne pas faire max 750 signes

Veiller à confier la garderie à une personne qui garde des enfants en tant que professionnelle. Ceci ne constitue pas seulement un avantage au niveau des compétences requises mais également en matière d'assurances.

La commune peut conclure un contrat avec une personne ayant un statut professionnel. Pour des étudiant·e·s "babysitters" cette démarche administrative n'est pas applicable.

Fiche de bonnes pratiques

Section 1: Informations de base

Nom de la commune	Differdange
Nom et fonction de la personne qui remplit la fiche	Elisabeth Lang, chargée à l'égalité entre femmes et hommes
Contact email	elisabeth.lang@differdange.lu
Organe responsable du projet (ex : délégué-e, commission, service...)	Service à l'Égalité des chances
Titre de la bonne pratique/action	Workshop de sensibilisation contre les violences envers les filles et les femmes

Section 2: Description de la pratique/action

Identifier à quel article de la Charte correspond la pratique (plusieurs réponses sont possibles voir page10)	Article 6: Contrer les stéréotypes Article 8: Engagement général Article 9: Analyse sexuée Article 13: Éducation et formation continue Article 22: Violence sexuée
Donner une brève description de la pratique/action (présentation générale, ...max 750 signes)	Le projet consiste en workshops de sensibilisation contre les violences envers les filles et les femmes et ce surtout dans le domaine domestique et familial. Le public cible sont les jeunes filles et garçons du cycle 4 de l'enseignement fondamental de Differdange (âge entre 10-13 ans). Les workshops sont donnés par deux personnes de différents services de l'association 'Femmes en détresse'. Chaque workshop dure 2 heures et est construit de façon très interactif.
Public cible	Jeunes filles et garçons âgés de 10-13 ans, scolarisés à Differdange

Qu'est-ce qui vous a donné envie de mettre en œuvre cette pratique/action (motivations, éléments déclencheurs...)? max 750 signes

Le projet a été mis en place pour lutter contre les violences envers les filles et les femmes dès la jeunesse. C'est surtout un travail de prévention et de sensibilisation mis en place dans le cadre de l'Orange Week'.

Le service à l'Égalité des chances de Differdange veut faire surtout du travail de prévention dans le domaine des violences sexuées.

Expliquez-nous quelles ont été les différentes étapes afin de réaliser cette pratique/action (du début jusqu'à la fin) ? max 750 signes

1. Accord politique pour mettre en place le projet.
2. Coopération avec différents services de la commune (service scolaire, service média).
3. Coopération avec l'association 'Femmes en détresse'.
4. Plusieurs réunions pour élaborer le contenu des ateliers.
5. Contact direct avec les écoles.
6. Mise en place d'un planning pour les workshops.
7. Mise à disposition d'une salle et petit matériel pour les ateliers
8. Récouter le feedback des différents acteurs impliqués.

Avez-vous travaillé en collaboration avec d'autres organisations au niveau local, national, voire international (société civile, ONG, gouvernement...)? Si oui, avec qui s'est faite cette coordination ? max 750 signes

Le projet a été réalisé en coopération avec l'association 'Femmes en détresse'. Deux services de l'association se sont unis pour mettre en place les workshops.

Expliquez-nous quels supports et ressources ont été nécessaires au déroulement de la pratique/action ? (temps ; personnel (employé-e-s, bénévoles) matériel; budget). max 750 signes

Ressources humaines:

Au niveau de la commune: une personne élaborant le contenu des ateliers à raison de 80h (service de l'Égalité des chances)

Au niveau de l'association 'Femmes en détresse': 2 personnes à raison de 40 heures pour élaborer le projet complet (réunions et ateliers).

Budget supplémentaire: /

Matériel: salle de classe ou salle de réunion pouvant accueillir environ 20 personnes ; beamer; flipchart; chaises; 2 tables; petit matériel

Comment avez-vous diffusé les informations de la bonne pratique auprès du public cible ?

Mails, téléphone, réunions

Section 3: Évaluez la pratique/action

Impact : Quels objectifs avez-vous souhaité apporter par votre pratique? max 750 signes

L'objectif principal est de sensibiliser les jeunes par rapport aux violences faites envers les filles et les femmes et de leur montrer des alternatives au propre comportement dans des situations de conflit.

Par la réflexion sur eux-mêmes, leurs comportements et leur gérance des agressions, les jeunes ont pu voir comment réagir et agir en situations de conflits et de prendre particulièrement conscience des violences (domestiques) envers les filles et les femmes.

Avez-vous atteint vos objectifs ? Expliquez. max 750 signes

Par le feedback reçu, l'objectif de sensibilisation a été atteint. L'objectif de trouver des alternatives de communication à part la violence, a été atteint en partie. Les jeunes ont pris conscience des violences envers les filles et les femmes.

Comment cette prise de conscience va influencer leur vie et leurs comportements n'est pas mesurable.

Perspectives: Est-ce que la bonne pratique est une action unique, ponctuelle ou une action répétitive, régulière?

Le projet a été planifié comme action unique, mais suite à la demande du personnel des écoles fondamentales de Differdange, l'action sera répétée régulièrement.

Conseils pratiques : A faire, à ne pas faire max 750 signes

- A faire: garantir la communication continue entre tous les partenaires.
- A ne pas faire: imposer les ateliers aux écoles. Il faut chercher le consensus et l'engagement des enseignant·e·s.

Fiche de bonnes pratiques

Section 1: Informations de base

Nom de la commune

Dudelange

Nom et fonction de la personne qui remplit la fiche

Annabelle Laborier-Saffran, chargée à l'égalité des genres

Contact email

egalite@dudelange.lu

Organe responsable du projet
(ex : délégué-e, commission, service...)

Service à l'Égalité des chances

Titre de la bonne pratique/action

Atelier de réflexion sur les idéaux de beauté - « Miroir, miroir joli, qui est la plus belle du pays? »

Section 2: Description de la pratique/action

Identifier à quel article de la Charte correspond la pratique (plusieurs réponses sont possibles voir page 10)

Article 6 - Contrer les stéréotypes
Article 13 - L'éducation et la formation continue

Donner une brève description de la pratique/action (présentation générale, ...max 750 signes)

L'atelier vise à motiver les élèves à réfléchir sur leurs attitudes envers leur propre corps et celui des autres. Les élèves sont à un âge où le corps change beaucoup et leurs attitudes envers leur corps se développent et se fixent. Dans l'atelier, les jeunes ont l'occasion de confronter leurs attitudes, de vérifier leurs connaissances factuelles et de reconnaître ce qu'ils peuvent faire eux-mêmes pour s'aider et aider les autres. Le cours thématise la façon dont la beauté est représentée et définie dans les médias, comment nous nous laissons influencer, comment la recherche du corps "parfait" peut rendre malade. L'atelier incite à trouver des approches permettant à chacun.e de promouvoir et de renforcer son véritable bien-être.

Public cible

Le groupe cible sont les jeunes de 13 à 18 ans et dans le cadre scolaire des classes de 9^{ème} à 12^{ème}. Le sujet traité est important pour les jeunes de cette tranche d'âge en ce qui concerne leur perception d'eux/d'elles-mêmes et des autres aujourd'hui et dans le futur.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de mettre en œuvre cette pratique/action (motivations, éléments déclencheurs...)? max 750 signes

En 2017, nous avons organisé en collaboration avec le Service à l'Égalité des chances de Bettembourg un forum de discussion sur le thème des idéaux de beauté. Les jeunes, dans leur phase de développement naturel, risquent en particulier d'être influencé·e·s par des idéaux de beauté souvent artificiels et faussés par un culte du corps malsain. Nous souhaitons faire une offre de prévention pour les domaines scolaire et d'apprentissage non-formel. À notre demande et avec notre aide, nos deux stagiaires ont élaboré le programme de cet atelier. Elles ont animé l'atelier avec des groupes de jeunes au lycée et en maison de jeunes.

Expliquez-nous quelles ont été les différentes étapes afin de réaliser cette pratique/action (du début jusqu'à la fin) ? max 750 signes

Cet atelier est structuré en 4 phases :

1. Qu'est-ce la "beauté"? :
Déterminer si les jeunes font des comparaisons avec les représentations médiatiques et se sentent sous pression par celles-ci.
2. Idéaux de beauté - Making Of :
Démontrer comment le post-traitement sur ordinateur produit la représentation déformée d'une réalité prétendue.
3. Regard historique :
Connaître l'évolution des idéaux pour comprendre comment ils sont construits.
4. Sain-e et beau/belle - Qu'est-ce pour moi? :
Réflexion et discussion inspiré par des extraits du film "Embrace" de Taryn Brumfitt.

Avez-vous travaillé en collaboration avec d'autres organisations au niveau local, national, voire international (société civile, ONG, gouvernement...)? Si oui, avec qui s'est faite cette coordination ? max 750 signes

Collaboration avec le Service à l'Égalité des chances de la commune de Bettembourg.

Cet atelier a été conçu et réalisé par une stagiaire étudiante en psychologie et une stagiaire étudiante en pédagogie et accompagné par l'équipe de notre service.

Expliquez-nous quels supports et ressources ont été nécessaires au déroulement de la pratique/action ?
(temps ; personnel (employé·e·s, bénévoles) matériel; budget). max 750 signes

Le matériel rassemblé suffit pour assurer entre 2 heures et 6 heures d'atelier, dépendant de l'aptitude de réflexion approfondie et de l'intérêt des jeunes. Pour l'atelier réalisé il existe un guide pour le responsable de l'atelier, une présentation (slide-show) pour animer l'atelier, des modèles de fiches de travail, des exemples de couvertures de magazines, des liens vers des films en ligne ("Dove Evolution", Bande annonce du film "Embrace - You are beautiful" de Taryn Brumfitt, "Dove Real Beauty Sketches").

Le matériel à été transmis aux enseignant·e·s après l'atelier dans leur classe pour continuer le travail thématique.

Comment avez-vous diffusé les informations de la bonne pratique auprès du public cible ?

Nous avons brièvement présenté cet atelier lors de différents échanges: lors de la discussion du forum "Idéaux de beauté" en 2017, lors d'une réunion de la commission de l'Égalité. Nous avons contacté les centres de jeunes locaux et le lycée local pour leur proposer cet atelier.

Section 3: Évaluez la pratique/action

Impact : Quels objectifs avez-vous souhaité apporter par votre pratique? max 750 signes

- Nous voulions encourager les jeunes à examiner de manière critique les idéaux de beauté :
- Reconnaître quels idéaux de beauté les affectent et que femmes et hommes sont concernés.
- Comprendre comment les idéaux de beauté se développent et changent au fil du temps.
- Reconnaître comment les médias influencent notre perception et quels processus peuvent nous mettre sous pression.
- Comprendre que la beauté ne conditionne pas automatiquement la santé physique et mentale.
- Reconnaître les conséquences négatives que la recherche de la perfection et de la beauté peut avoir sur l'image de soi et les relations avec autrui.
- Réviser son opinion sur ce qui est important pour soi-même et dans les relations avec les autres en dehors de la beauté.

Avez-vous atteint vos objectifs ? Expliquez. max 750 signes

Les jeunes participaient activement pendant les ateliers. Le thème était accessible pour tou·te·s, c.-à-d. tou·te·s avaient des réflexions à partager.

Les animatrices des ateliers ont constaté que pendant les exercices les jeunes ont développé de plus en plus d'idées, qu'ils et elles ont mis en question leurs perceptions et qu'à la fin de bonnes idées ressortissaient par rapport à la promotion du bien-être personnel face aux idéaux de beauté largement promus.

La demande des enseignant·e·s pour recevoir le matériel afin d'approfondir l'échange ultérieurement montre que le thème est d'intérêt dans le milieu scolaire.

Perspectives: Est-ce que la bonne pratique est une action unique, ponctuelle ou une action répétitive, régulière?

L'atelier peut être répété de la même façon ou retravaillé pour l'adapter dans d'autres formules.

Conseils pratiques : A faire, à ne pas faire max 750 signes

- Il est favorable d'animer l'atelier dans une ambiance participative. L'aménagement classique d'une salle de classe freine la dynamique. Un cercle de chaises est mieux adapté.
- Parfois les jeunes profitent de l'absence de leurs enseignant·e·s ou de leurs éducateurs/trices habituel·le·s pour libérer leur parole et discuter plus ouvertement.

Fiche de bonnes pratiques

Section 1: Informations de base

Nom de la commune	Dudelange
Nom et fonction de la personne qui remplit la fiche	Annabelle Laborier-Saffran, chargée à l'égalité des genres
Contact email	egalite@dudelange.lu
Organe responsable du projet (ex : délégué-e, commission, service...)	Service à l'Égalité des chances
Titre de la bonne pratique/action	Les rues au féminin

48

Section 2: Description de la pratique/action

Identifier à quel article de la Charte correspond la pratique (plusieurs réponses sont possibles voir page 10)	Article 1: Responsabilité démocratique Article 6: Contrer les stéréotypes Article 8: Engagement général Article 25: Planification urbaine et locale
Donner une brève description de la pratique/action (présentation générale, ...max 750 signes)	<p>La Ville de Dudelange dédie les rues et la place de rencontre du quartier Lenkeschléi à six femmes dudelangeoises. Les noms de rue de ce quartier nous rappellent le mérite des femmes qui construisent notre société ensemble avec les hommes.</p> <p>La publication d'une brochure sur les biographies de ces femmes ainsi que l'inauguration officielle de trois plaquettes commémoratives expliquant le projet et reprenant les noms de ces femmes contribuent à augmenter la visibilité de ces femmes méritantes représentantes pour toutes les femmes. La brochure "Les rues au féminin" est disponible sur simple demande au service à l'Égalité des chances aux personnes intéressées.</p>
Public cible	Tout public notamment les citoyens et citoyennes de Dudelange.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de mettre en œuvre cette pratique/action (motivations, éléments déclencheurs...)? max 750 signes

Notre action s'inscrit dans la continuité de l'action "Les rues au féminin" du Conseil National des Femmes du Luxembourg (CNFL).

La volonté de donner plus de visibilité aux femmes dans la vie publique ainsi que dans la mémoire officielle a porté notre choix d'attribuer des noms de femmes aux nouvelles rues dans tout un quartier. Ces femmes honorées sont des exemples pour toutes les femmes, et par leur engagement privé et professionnel, elles contribuent à la vie locale et à la communauté de tous à Dudelange. Être une femme ne doit pas être une raison pour passer inaperçue, sans être reconnue ou remerciée.

Expliquez-nous quelles ont été les différentes étapes afin de réaliser cette pratique/action (du début jusqu'à la fin) ? max 750 signes

- État des lieux des rues à Dudelange: les rues portant les noms de femmes par rapport aux rues nommées d'après des hommes.
- Recherche de femmes méritantes (lien avec Dudelange). Mise en contact avec des historiennes par le service à l'Égalité des chances.
- Proposition de femmes méritantes par la commission de l'Égalité des chances et de la Non-discrimination.
- Élaboration des biographies. Recherche de photos.
- Choix des femmes effectué par la commission.
- Décision dénomination par le conseil communal de la Ville de Dudelange.
- Mise à point des biographies. Traduction pour une brochure bilingue.
- Remise des éléments texte/photos à l'agence de graphisme.
- Layout/print/distribution.
- Inauguration du quartier.

Avez-vous travaillé en collaboration avec d'autres organisations au niveau local, national, voire international (société civile, ONG, gouvernement...)? Si oui, avec qui s'est faite cette coordination ? max 750 signes

En partenariat avec le Conseil National des Femmes du Luxembourg (CNFL).

En collaboration avec la commission de l'Égalité des chances et de la Non-discrimination et les services communaux concernés.

Expliquez-nous quels supports et ressources ont été nécessaires au déroulement de la pratique/action ? (temps ; personnel (employé-e-s, bénévoles) matériel; budget). max 750 signes

- Recherches biographiques : Dr Nadine Geisler, Dr Kathrin Meß, service à l'Égalité des chances
- Autres sources: Publications du CNFL
- Design & illustrations : Agence de design et de graphisme
- Impression : Imprimerie
- Brochure bilingue: Bureau de traduction

Comment avez-vous diffusé les informations de la bonne pratique auprès du public cible ?

- Distribution de la brochure en toutes-boîtes dans les rues portant les noms de femmes.
- Insertion d'une annonce sur l'inauguration du quartier dans la feuille d'annonces de Dudelage et dans le dépliant femmes & culture 2019.
- Publicité dans les médias numériques.
- Invitation des responsables politiques et des familles des femmes commémorées.
- Mailing aux personnes intéressées en matière d'égalité des chances (listes).

Section 3: Évaluez la pratique/action

Impact : Quels objectifs avez-vous souhaité apporter par votre pratique? max 750 signes

- Promouvoir une meilleure visibilité des femmes dans la vie publique.
- Ajouter une valeur symbolique de reconnaissance à plus de femmes qui se sont engagées au bénéfice de la collectivité / de la société.
- Donner une mémoire officielle aux femmes méritantes et engagées en leur dédiant une rue. (Les noms de rues reflètent l'histoire d'une ville, d'un pays).

Avez-vous atteint vos objectifs ? Expliquez. max 750 signes

Augmentation de la visibilité des femmes et inscription dans la mémoire officielle par la brochure et par l'inauguration du quartier Lenkeschléi.

Perspectives: Est-ce que la bonne pratique est une action unique, ponctuelle ou une action répétitive, régulière?

Chaque municipalité peut porter son choix plus souvent sur l'attribution de noms de femmes aux nouvelles rues. Cette action pourrait être répétitive.

Conseils pratiques : A faire, à ne pas faire max 750 signes

À faire:

- Considérer la nécessité de ressources humaines pour les recherches biographiques.
- Prévoir un long délai pour avoir les photos et les autorisation pour la publication.

À ne pas faire:

- Prévoir la réalisation à court terme.

Fiche de bonnes pratiques

Section 1: Informations de base

Nom de la commune	Esch-sur-Alzette
Nom et fonction de la personne qui remplit la fiche	Nicole Jemming, chargée de mission à l'égalité des chances (service de l'Égalité des chances)
Contact email	nicole.jemming@villeesch.lu , egalitedeschances@villeesch.lu
Organe responsable du projet (ex : délégué-e, commission, service...)	Service de l'Égalité des chances, en collaboration avec le groupe "Living Library" (un groupe de bénévoles féminins)
Titre de la bonne pratique/action	Sensibiliser et informer sur différents thèmes en relation avec l'égalité entre femmes et hommes par l'outil des "Living Library".

51

Section 2: Description de la pratique/action

Identifier à quel article de la Charte correspond la pratique (plusieurs réponses sont possibles voir page 10)	Article 3: Participation à la vie politique et civique Article 5: Collaboration avec les partenaires pour promouvoir l'égalité Article 6: Contrer les stéréotypes Article 10: Discriminations multiples
Donner une brève description de la pratique/action (présentation générale, ...max 750 signes)	La « Living Library » ou "bibliothèque vivante" est un outil de sensibilisation sociale qui, à travers les échanges dans des petits groupes (6 personnes maximum) entre les personnes qui assistent à l'événement et les invité-e-s ou « personnes-livres », vise à inciter les réflexions sur des thématiques sociétales ou à déconstruire les préjugés ou les stéréotypes. Lors de l'événement, les personnes présentes peuvent interagir et s'échanger pendant 15 minutes, toujours avec les différentes personnes invitées (les "personnes-livres"). Un volet "introduction au sujet", qui donne des informations générales au public, peut également être prévu. Les "Living Library" sont organisées depuis 2016, sur des sujets en relation avec l'égalité de genre.
Public cible	Tout public intéressé

Qu'est-ce qui vous a donné envie de mettre en œuvre cette pratique/action (motivations, éléments déclencheurs...)? max 750 signes

Une première "Living Library" (LL) a été organisée en 2016, à l'occasion de la Journée internationale des femmes. Le thème "Femmes et intégration" a été choisi, parce qu'à cette époque la Ville était en train d'élaborer son Plan communal intégration (PCI). Le service de l'Égalité des chances était associé au processus du développement du PCI, et il s'agissait de donner aussi la parole aux femmes immigrées et de valoriser leurs parcours et leurs efforts d'intégration.

Suite au succès et au feed-back très positif de cette première initiative, la décision a été prise de continuer avec l'organisation d'autres LL. Depuis, un groupe de femmes engagées, d'origines et d'âges divers, collabore comme bénévoles à l'organisation des LL.

Expliquez-nous quelles ont été les différentes étapes afin de réaliser cette pratique/action (du début jusqu'à la fin) ? max 750 signes

Les différentes étapes sont les suivantes:

- Choisir la thématique
- Décider sur le contenu du volet "introduction au sujet"
- Choisir et contacter les intervenant·e·s (pour l'introduction au sujet)
- Choisir et contacter les invité·e·s (les "personnes-livres")
- Organiser la logistique de la soirée (salle, matériel, ...)
- Préparer la communication avec l'agence de communication
- Gérer la communication de l'événement (internet, facebook, envoi électronique, envoi postal, ...)
- Préparer la "Living Library" avec les personnes invitées et les intervenant·e·s (téléphone, e-mail, réunion)
- Gérer les inscriptions et organiser les différents groupes d'échange
- Organiser une traduction orale directe (selon besoins)
- Organiser la réception

Avez-vous travaillé en collaboration avec d'autres organisations au niveau local, national, voire international (société civile, ONG, gouvernement...)? Si oui, avec qui s'est faite cette coordination ? max 750 signes

Nous avons collaboré avec des organisations locales et des organisations actives à un niveau national. Le choix des organisations avec lesquelles nous collaborons dépend toujours du thème de la "Living Library". Pour la soirée "Rencontres avec des femmes réfugiées", nous avons collaboré avec l'Agence interculturelle de l'ASTI (Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés).

Pour la soirée "Regards sur la violence", nous avons collaboré avec les associations qui soutiennent les victimes de violences domestiques et de violences envers les femmes et les filles/les enfants ou qui font de la prévention dans ce domaine.

Pour la soirée "Femmes et bénévolat", nous avons contacté des représentantes d'associations actives dans divers domaines.

Expliquez-nous quels supports et ressources ont été nécessaires au déroulement de la pratique/action ? (temps ; personnel (employé·e·s, bénévoles) matériel; budget). max 750 signes

Les "Living Library" sont organisées par le service de l'Égalité des chances, en collaboration avec des bénévoles. La mise en place d'un tel événement (voir: les différentes étapes de l'organisation) demande des ressources "temps" et un budget adéquat (frais de communication, frais de réception, honoraires des intervenant·e·s, ...).

Les employées du service de l'Égalité des chances se partagent le travail de l'organisation. Le temps nécessaire à l'organisation est difficile à mesurer d'une manière exacte, étant donné que le service travaille parallèlement sur d'autres dossiers.

Les bénévoles aident aussi au niveau de l'organisation, en contactant certain·e·s des invité·e·s et en accueillant et guidant les personnes présentes à la soirée.

Comment avez-vous diffusé les informations de la bonne pratique auprès du public cible ?

- Envoi postal de l'invitation/du dépliant (en général, nous faisons un envoi toutes-boîtes à Esch-sur-Alzette)
- Site internet de la Ville
- Page facebook de la Ville
- Envoi électronique de l'invitation à notre fichier adresses
- Envoi postal ciblé

Section 3: Évaluez la pratique/action

Impact : Quels objectifs avez-vous souhaité apporter par votre pratique? max 750 signes

- Informer et sensibiliser sur l'égalité entre femmes et hommes
- Combattre les préjugés et les stéréotypes de genre
- Informer et sensibiliser sur différentes thématiques sociétales, en tenant compte de l'aspect de genre
- Informer et sensibiliser sur les différentes formes de discrimination, en tenant compte de l'aspect de genre
- Soutenir la mixité sociale et faciliter les échanges et les discussions entre les personnes présentes à l'événement

Avez-vous atteint vos objectifs ? Expliquez. max 750 signes

L'impact d'une mesure d'information et de sensibilisation est difficile à mesurer. D'une manière générale, nous pouvons dire que les "Living Library" connaissent un grand intérêt de la part du public. Le nombre des participations varie principalement en fonction de la thématique choisie: entre une cinquantaine et une centaine de personnes s'inscrivent aux "Living Library". Les feedback du public ou des invité.e.s, obtenus spontanément sur place ou par écrit par après, ont été pour la très grande part positifs : la méthode de la « Living Library » est considérée comme un bon outil pour inciter les discussions et les échanges entre personnes et pour informer et sensibiliser face aux stéréotypes, discriminations et inégalités de genre.

Perspectives: Est-ce que la bonne pratique est une action unique, ponctuelle ou une action répétitive, régulière?

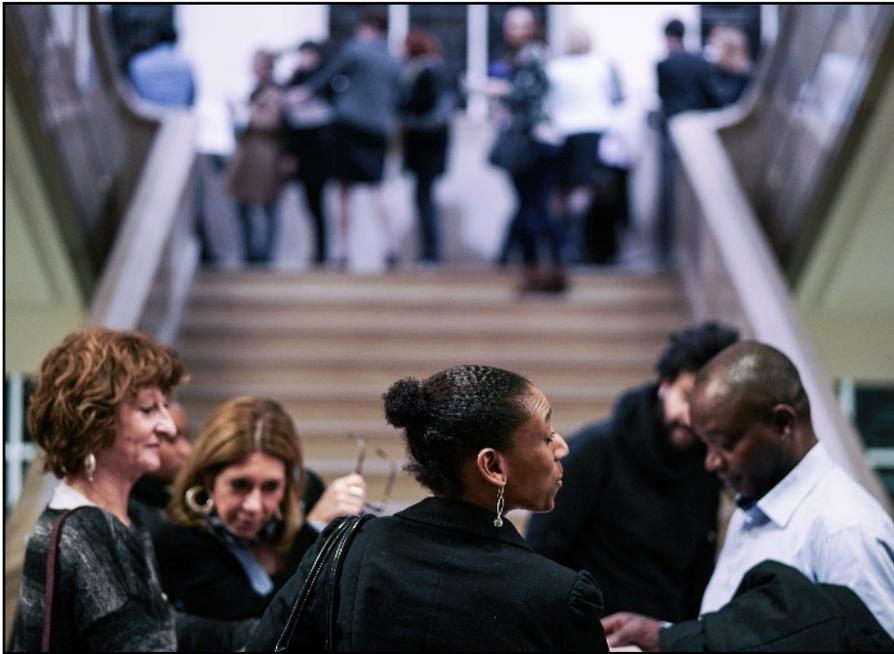
Les "Living Library" sont organisées à Esch-sur-Alzette deux fois par an depuis 2016, sur des sujets concernant l'égalité de genre. Les sujets abordés jusqu'à maintenant étaient: femmes et intégration, rencontres avec des femmes réfugiées, femmes et politique, femmes et bénévolat, regards sur la violence, stéréotypes de genre, enfants "hors normes", femmes et risque de précarité.

L'organisation des "Living Library" est une action régulière. Nous voulons continuer par l'organisation de deux "Living Library" par année.

Conseils pratiques : A faire, à ne pas faire max 750 signes

Quelques conseils pour un bon déroulement:

- Préparer la "Living Library" avec les invité.e.s (réunion, email, ...)
- Bien gérer les inscriptions des participant.e.s dans les groupes (diversité des échanges, préférences linguistiques)
- Donner un programme avec son parcours d'échanges à chaque participant.e
- Expliquer au début de la soirée le déroulement
- Gérer les temps pour les échanges
- Prévoir des bénévoles pour accueillir et guider les participant.e.s
- Il ne faut pas s'attendre à un déroulement parfait, surtout avec un nombre élevé d'inscriptions. La formule de la "Living Library" étant une formule plus ouverte, les personnes inscrites ont parfois tendance à circuler librement et ne pas toujours se tenir à leur parcours d'échanges.



Fiche de bonnes pratiques

Section 1: Informations de base

Nom de la commune	Esch-sur-Alzette
Nom et fonction de la personne qui remplit la fiche	Nicole Jemming, chargée de mission à l'égalité des chances (service de l'Égalité des chances) Norma Zambon, cheffe de service du service des Sports
Contact email	nicole.jemming@villeesch.lu , egalitedeschances@villeesch.lu ; norma.zambon@villeesch.lu
Organe responsable du projet (ex : délégué-e, commission, service...)	Service des Sports de la Ville d'Esch-sur-Alzette
Titre de la bonne pratique/action	Le projet "Intégration par le sport", un projet interculturel qui propose des activités sportives pour femmes.

55

Section 2: Description de la pratique/action

Identifier à quel article de la Charte correspond la pratique (plusieurs réponses sont possibles voir page 10)	Article 10: Discriminations multiples Article 14: La santé Article 20: Culture, sports et loisirs
Donner une brève description de la pratique/action (présentation générale, ...max 750 signes)	La Ville a mis en place en 2011, le programme « Intégration par le sport », proposant des cours hebdomadaires divers pour les femmes de tout âge et de toute nationalité. Des animatrices sportives, originaires de cultures et de régions diverses, offrent des cours de sports, choisis parmi les propositions exprimées par les femmes concernées. Les femmes sont aussi consultées concernant les horaires et les jours des cours. Le programme est coordonné par une animatrice sportive. Au début, le programme a été élaboré pour les femmes originaires d'Afrique de l'Ouest. Dans une deuxième phase, et afin de soutenir le vivre-ensemble et l'inclusion sociale des femmes provenant de l'immigration, les cours ont été ouverts à toutes les femmes intéressées.
Public cible	Femmes de tout âge et de toute nationalité

Qu'est-ce qui vous a donné envie de mettre en œuvre cette pratique/action (motivations, éléments déclencheurs...)? max 750 signes

A la demande du service de l'Égalité des chances et du service des Sports, les associations sportives de la ville ont fourni leurs données concernant l'âge, le sexe et la nationalité de leurs membres.

L'analyse de ces chiffres a conduit aux conclusions suivantes :

- la majorité des sportifs actifs est de nationalité luxembourgeoise,
- la majorité des sportifs est de sexe masculin - surtout parmi les adultes,
- parmi les familles immigrées venant d'Afrique, il est peu habituel que les femmes pratiquent un sport.

Suite à ces constats, la Ville a décidé de mettre en place un projet de sport interculturel pour femmes et a visé dans une première phase les femmes originaires de l'Afrique, dont notamment les femmes cap-verdiennes.

Expliquez-nous quelles ont été les différentes étapes afin de réaliser cette pratique/action (du début jusqu'à la fin) ? max 750 signes

Un des défis était celui de joindre les femmes concernées par le projet. Afin de faciliter la communication et de surmonter la barrière culturelle, la Ville a engagé une coordinatrice interculturelle sportive (convention), parlant le portugais et le français. Celle-ci a cherché le contact direct avec les femmes: dans les écoles et les lycées d'Esch-sur-Alzette, lors des diverses fêtes publiques et populaires (stands, dépliants), etc. Une lettre détaillant le projet fut envoyée aux femmes concernées, résidentes à Esch.

Pour les activités sportives offertes, il a été tenu compte de l'intérêt manifesté pour les différentes disciplines sportives lors des premiers contacts et des possibilités dont dispose la Ville (locaux, encadrant·e·s)

Avez-vous travaillé en collaboration avec d'autres organisations au niveau local, national, voire international (société civile, ONG, gouvernement...)? Si oui, avec qui s'est faite cette coordination ? max 750 signes

Le projet a été mis en place par la Ville d'Esch-sur-Alzette dans le cadre du Pacte d'intégration de la Ville.

Le Pacte d'intégration a été proposé aux communes par l'Office Luxembourgeois de l'Accueil et de l'Intégration (OLAI) du ministère de la Famille et de l'Intégration et par l'Agence Interculturelle de l'ASTI (Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés).

L'OLAI soutenait le pacte financièrement (jusqu'à 50% des coûts énumérés dans le plan budgétaire du pacte) et l'ASTI s'engageait à mettre à disposition ses ressources et son savoir-faire pour la transposition des projets.

Le Pacte d'intégration avait une durée de 3 ans et les mesures prévues avaient été approuvées par le conseil communal le 18 mars 2011.

Expliquez-nous quels supports et ressources ont été nécessaires au déroulement de la pratique/action ? (temps ; personnel (employé·e·s, bénévoles) matériel; budget). max 750 signes

La mise en place d'un tel projet (voir: les différentes étapes de l'organisation) demande des ressources "temps" et un budget adéquat (rémunération de la coordinatrice sportive, frais de communication, honoraires des encadrant·e·s, ...). La Ville met également à disposition les bâtiments où se déroulent les cours et couvre les frais de fonctionnement (eau, électricité, chauffage, ...), relatifs aux bâtiments.

Une employée du service des Sports est en charge du travail administratif de l'organisation. Le temps nécessaire à l'organisation est difficile à mesurer d'une manière exacte, étant donné que le service travaille parallèlement sur d'autres programmes ou d'autres événements sportifs.

Comment avez-vous diffusé les informations de la bonne pratique auprès du public cible ?

Pour lancer le programme, une lettre détaillant le projet « Intégration par le Sport » et son offre sportive a été envoyée aux femmes concernées habitant sur le territoire de la Ville d'Esch-sur-Alzette.

Des stands d'information sont organisés régulièrement lors des diverses fêtes publiques et populaires.

Les autres outils de communication sont: diffusion de la brochure annuelle, diffusion de l'information sur le site internet de la Ville et sur la page facebook de la Ville.

Section 3: Évaluez la pratique/action

Impact : Quels objectifs avez-vous souhaité apporter par votre pratique? max 750 signes

- Proposer des activités sportives pour les femmes, en tenant compte de la diversité culturelle de la population eschoise
- Proposer des activités sportives pour les femmes, en tenant compte de leurs besoins et intérêts
- Favoriser l'intégration des femmes concernées, en utilisant le sport comme moyen d'intégration social
- Combattre toutes les formes d'exclusion et de discrimination
- Soutenir la mixité sociale

Avez-vous atteint vos objectifs ? Expliquez. max 750 signes

Il s'agit de sensibiliser les femmes pour les sports, de soutenir la participation des femmes de toutes origines dans l'activité sportive et d'encourager la mixité et les liens sociaux entre les femmes luxembourgeoises et les femmes issues d'autres nationalités.

D'année en année, le nombre de participantes est croissant, arrivant pour la saison 2018-2019 à un nombre total de 120 femmes et jeunes filles pour les cours sportifs réguliers, organisés de manière hebdomadaire. On peut également constater une certaine mixité sociale: un tiers des femmes inscrites sont de nationalité luxembourgeoise et deux tiers sont originaires d'autres régions ou d'autres cultures, dont environ 50% de femmes de nationalité portugaise.

Perspectives: Est-ce que la bonne pratique est une action unique, ponctuelle ou une action répétitive, régulière?

Le programme "Intégration par le sport" est une pratique durable. Le programme sportif interculturel pour femmes est organisé chaque année (d'octobre à juillet) depuis 2011.

Conseils pratiques : A faire, à ne pas faire max 750 signes

Le service des Sports a été confronté dès le départ à la question:

« Comment joindre les femmes concernées par le projet ? ». Le service a opté pour engager une coordinatrice sportive interculturelle, parlant le portugais et le français, et d'entrer dans un contact personnel et direct avec les femmes ciblées par le projet. Il s'est avéré utile de sonder au préalable l'intérêt des femmes pour les différentes activités sportives et de s'adapter aux demandes des femmes concernant les horaires et les jours des activités. Il peut être utile de prévoir une garderie pour enfants pour certains cours. Comme pour toutes les activités, il faut s'attendre à ce que l'assiduité pour assister aux cours diminue au cours de l'année.



Fiche de bonnes pratiques

Section 1: Informations de base

Nom de la commune

Ville de Luxembourg

Nom et fonction de la personne qui remplit la fiche

Annemie Maquil, Chargée à l'égalité

Contact email

amaquil@vdl.lu

Organe responsable du projet
(ex : délégué-e, commission, service...)

Chargée à l'égalité
Commission à l'Égalité entre femmes et hommes

Titre de la bonne pratique/action

Femmes et recherche

Section 2: Description de la pratique/action

Identifier à quel article de la Charte correspond la pratique (plusieurs réponses sont possibles voir page 10)

Article 24: Développement durable

Donner une brève description de la pratique/action (présentation générale, ...max 750 signes)

Élaboration d'une exposition avec 12 portraits de chercheuses luxembourgeoises, suivie d'une conférence sur le sujet des défis des femmes dans la recherche.

Les portraits des chercheuses étaient également publiés dans une brochure papier et sur facebook.

Public cible

Grand public

Qu'est-ce qui vous a donné envie de mettre en œuvre cette pratique/action (motivations, éléments déclencheurs...)? max 750 signes

Les femmes sont largement sous-représentées dans la recherche, surtout dans les positions à responsabilité. La VDL voulait sensibiliser le grand public à ce sujet et donner de la visibilité aux femmes dans la recherche.

Expliquez-nous quelles ont été les différentes étapes afin de réaliser cette pratique/action (du début jusqu'à la fin) ? max 750 signes

- Réunion de concertation avec les partenaires principaux
- Choix des chercheuses
- Élaboration des panneaux (roll-up) et de la brochure
- Préparation de la conférence
- Impression
- Vernissage
- Finalisation de la conférence
- Conférence
- Compilation des conclusions de la conférence dans un document

Avez-vous travaillé en collaboration avec d'autres organisations au niveau local, national, voire international (société civile, ONG, gouvernement...)? Si oui, avec qui s'est faite cette coordination ? max 750 signes

Fonds national de la recherche
Fondation jeunes scientifiques

Expliquez-nous quels supports et ressources ont été nécessaires au déroulement de la pratique/action ? (temps ; personnel (employé-e-s, bénévoles) matériel; budget). max 750 signes

- Informations sur les travaux de recherches des chercheuses (Rédaction des textes par le FNR)
- Photographe
- Agence de communication pour l'exposition (Budget: 10.000 Euros pris en charge par la VDL)
- Conférence avec table-ronde préparée par les partenaires
- Logistique organisée par la VDL

Comment avez-vous diffusé les informations de la bonne pratique auprès du public cible ?

- Internet, Email, Facebook, journal communal (city magazine, ...)

Section 3: Évaluez la pratique/action

Impact : Quels objectifs avez-vous souhaité apporter par votre pratique? max 750 signes

- Sensibilisation du grand public sur les défis rencontrés par les femmes dans la recherche
- Donner de la visibilité aux femmes dans la recherche au Luxembourg

Avez-vous atteint vos objectifs ? Expliquez. max 750 signes

Le vernissage de l'exposition comptait environ 50 participants.

La conférence comptait environ 100 participants. Des discussions dynamiques avaient lieu au sein du public.

Les pages facebook ont été vues par de nombreux "followers".

Perspectives: Est-ce que la bonne pratique est une action unique, ponctuelle ou une action répétitive, régulière?

Action unique ponctuelle. Mais l'exposition était conçue de manière à ce qu'elle pourrait être montrée à d'autres lieux (lycées, événements recherche,...)

Conseils pratiques : A faire, à ne pas faire max 750 signes

Prévoir du temps pour les photos. Fixer des rendez-vous avec les chercheurs, chercheuses s'avérait pas évident.

Fiche de bonnes pratiques

Section 1: Informations de base

Nom de la commune	Mamer
Nom et fonction de la personne qui remplit la fiche	Joana DOMINGUES, chargée de l'égalité, assistante sociale et ingénieure de l'action sociale. Monica FERNANDES, consultante, assistante sociale, sociologue, agrégée en sciences sociales, spécialiste en approche genre et en gestion des diversités.
Contact email	egalite@mamer.lu
Organe responsable du projet (ex : délégué-e, commission, service...)	Le service de l'Égalité des chances et la commission de l'Égalité des chances de la commune de Mamer
Titre de la bonne pratique/action	La violence domestique, un fléau pour toute la société.

Section 2: Description de la pratique/action

Identifier à quel article de la Charte correspond la pratique (plusieurs réponses sont possibles voir page 10)	Art.4: Engagement public pour l'égalité Art. 5: Travailler avec des partenaires pour promouvoir l'égalité Art. 6: Contrer les stéréotypes Art.9: Analyse sexuée Art.10: Discriminations multiples ou obstacles Art.22: La violence sexuée
Donner une brève description de la pratique/action (présentation générale, ...max 750 signes)	L'objectif était d'organiser, en collaboration avec deux autres communes Bertrange et Strassen, deux soirées sur le thème de la violence domestique, qui ont été reconnues par l'IFEN comme formation continue pour le personnel de l'enseignement et le personnel socio-éducatif, en présence des autorités publiques, juridiques et sociales.
Public cible	La brochure s'adresse aux acteurs et actrices au niveau local et national œuvrant dans le domaine de la violence domestique.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de mettre en œuvre cette pratique/action (motivations, éléments déclencheurs...)? max 750 signes

La Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale prévoit que les communes signataires s'engagent à promouvoir des campagnes de sensibilisation et des programmes d'éducation destinés aux victimes présentes ou potentielles ainsi qu'aux agresseurs.

Expliquez-nous quelles ont été les différentes étapes afin de réaliser cette pratique/action (du début jusqu'à la fin) ? max 750 signes

Le premier événement s'est organisé en deux soirées avec la collaboration de la CCPL. La première soirée s'est organisée autour d'un atelier théâtre forum, « Histoires », pour illustrer la violence et ses protagonistes au quotidien, suivi par une discussion entre les participants.

La deuxième soirée, était une table ronde abordant la question « Que faire en tant que professionnel socio-éducatif, si on a un soupçon de violence dans le quotidien d'un enfant ? ». Le deuxième événement, mobilisant les enseignant·es et les éducateur·rice·s des trois communes, a permis de développer une brochure « La violence domestique, un fléau pour toute la société. Annuaire des acteurs », qui s'adresse aux enseignant·es, parents et éducateur·rice·s.

Avez-vous travaillé en collaboration avec d'autres organisations au niveau local, national, voire international (société civile, ONG, gouvernement...)? Si oui, avec qui s'est faite cette coordination ? max 750 signes

Les partenaires communaux pour l'organisation des deux soirées :

- Commission de l'Égalité des chances de Bertrange, Strassen et Mamer
- Le service de l'Égalité des chances de la commune de Strassen
- Ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes
- Les acteurs mobilisés par le MEGA dans le cadre de la campagne nationale contre la violence domestique
- Représentants du Parquet général, du parquet protection de la Jeunesse, ainsi que de la Police Grand-Ducale
- SAVVD - Service d'Assistance aux Victimes de Violence Domestique
- S-PSYea - Service Psychologique pour Enfants et Adolescent·es victime de violence domestique
- Riicht Eraus, service prenant en charge les auteur·es de violence domestique

Expliquez-nous quels supports et ressources ont été nécessaires au déroulement de la pratique/action ?

(temps ; personnel (employé·e·s, bénévoles) matériel; budget). max 750 signes

La chargée à l'égalité à mi-temps pendant six mois et deux mois de travail à temps plein pour la coordinatrice. Une supervision continue était assurée par la présidente de la Commission à l'égalité des chances, Madame Marcelle Jemming.

Deux flyers ont été créés par la graphiste de 4motion asbl.

Comment avez-vous diffusé les informations de la bonne pratique auprès du public cible ?

La brochure "La violence domestique, un fléau pour toute la société. Annuaire des acteurs" s'adresse aux enseignant·es, aux parents et aux éducateur·rice·s et peut être téléchargée sur le site web de la commune de Mamer, ainsi que sur les sites web des partenaires de l'événement.

En automne 2019, une soirée d'information a été organisée à Mamer.

Section 3: Évaluez la pratique/action

Impact : Quels objectifs avez-vous souhaité apporter par votre pratique? max 750 signes

A la suite de ce projet, une brochure pour présenter les acteurs agissant sur la thématique de la violence domestique a été créée par le service de l'Égalité des chances de la commune de Mamer afin d'assurer une plus grande visibilité des actrices et acteurs.

Cette brochure s'adresse directement aux professionnel·le·s socio-éducatif·ve·s.

Avez-vous atteint vos objectifs ? Expliquez. max 750 signes

L'objectif était de mobiliser les actrices et acteurs autour du fléau de la violence domestique et d'amener ce débat de société au sein de la commune. Ainsi, il est possible de dire que l'objectif initial a été atteint.

Perspectives: Est-ce que la bonne pratique est une action unique, ponctuelle ou une action répétitive, régulière?

Le partenariat de trois communes, l'activation d'un grand nombre de partenaires autour de la thématique traitée et la reconnaissance par le IFEN, sont des atouts indéniables pour donner une certaine légitimité à ce type d'événements.

Lors de l'organisation de ces événements, nous avons appris qu'un document était en cours de rédaction impliquant le ministère de la Justice, le ministère de la Santé et le ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et de l'Enfance en vue de clarifier la procédure à suivre pour les professionnel·le·s socio-éducatif·ve·s en cas de soupçon de maltraitance sur un enfant. Ce document est disponible depuis janvier 2018 sur le site du MENJE:

<http://www.men.public.lu/fr/actualites/publications/themes-transversaux/droits->

Conseils pratiques : A faire, à ne pas faire max 750 signes

Attention, il ne faut pas vouloir monter un projet tout·e seule.

Pour amener une mobilisation sur un territoire, il est primordial de travailler en réseau. Il faut s'appuyer sur les outils construits avec les acteurs locaux et nationaux.

Fiche de bonnes pratiques

Section 1: Informations de base

Nom de la commune

Sanem

Nom et fonction de la personne qui remplit la fiche

Duschène Tamara, secrétariat communal,
secrétaire de la commission de l'Égalité des chances et Diversité

Contact email

tamara.duschene@suessem.lu

Organe responsable du projet
(ex : délégué-e, commission, service...)

Service à l'Égalité des chances et Diversité

Titre de la bonne pratique/action

Projet scolaire "Zesumme si mir staark!"

Section 2: Description de la pratique/action

Identifier à quel article de la Charte correspond la pratique (plusieurs réponses sont possibles voir page 10)

Article 13: L'éducation et la formation continue - objectif 1
et Point 6 page 56/57/58

Donner une brève description de la pratique/action (présentation générale, ...max 750 signes)

Il s'agit d'un projet scolaire qui s'oriente vers la prévention et la promotion de la santé. Le projet est subdivisé en ateliers pour les écoliers et écolières et se déroule tout au long de l'année scolaire.

Public cible

Les élèves du cycle 1 au cycle 4

Qu'est-ce qui vous a donné envie de mettre en œuvre cette pratique/action (motivations, éléments déclencheurs...)? max 750 signes

Il s'agit d'un projet qui nous tient à cœur depuis son début en 2006. Le projet a été reconduit chaque année depuis l'an 2011.

Le feedback étant tous les ans très positif parmi les élèves, ceci nous a motivé de continuer cette bonne pratique jusqu'à maintenant.

Expliquez-nous quelles ont été les différentes étapes afin de réaliser cette pratique/action (du début jusqu'à la fin) ? max 750 signes

Avez-vous travaillé en collaboration avec d'autres organisations au niveau local, national, voire international (société civile, ONG, gouvernement...)? Si oui, avec qui s'est faite cette coordination ? max 750 signes

Ce projet est soutenu par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et par le ministère de la Santé, ainsi que par le ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes. Au niveau local, nous sommes en étroite collaboration avec le comité de cogestion des enseignants.

Expliquez-nous quels supports et ressources ont été nécessaires au déroulement de la pratique/action ?
(temps ; personnel (employé-e-s, bénévoles) matériel; budget). max 750 signes

- L'intégration du personnel enseignant,
- Budget tous les ans de 15.000,-€

Comment avez-vous diffusé les informations de la bonne pratique auprès du public cible ?

À travers le personnel enseignant, en les incitant à participer avec leur classe aux workshops.

Section 3: Évaluez la pratique/action

Impact : Quels objectifs avez-vous souhaité apporter par votre pratique? max 750 signes

Nous voulons obtenir un choix diversifié d'ateliers.

- Kommunikation & Gewaltprävention
- Körperarbeit
- Kritesch gekuckt : Schéinheetsidealer
- Check your softskills !
- Wie raumt dat !?
- Musek mécht staark!
- Kierperaarbecht / Danz
- Ech kämpfe fair!
- Starke Kinder – Mutig sein tut gut!

Avez-vous atteint vos objectifs ? Expliquez. max 750 signes

La résonance est tous les ans très positive du côté des élèves et du personnel enseignant, nous pensons donc que nous avons bien atteint nos objectifs.

Perspectives: Est-ce que la bonne pratique est une action unique, ponctuelle ou une action répétitive, régulière?

Il s'agit d'une bonne pratique qui est une action répétitive et régulière, mais pas toujours les mêmes ateliers sont proposés chaque année. Nous essayons de varier notre offre.

Conseils pratiques : A faire, à ne pas faire max 750 signes

Toujours veiller à adapter ses ateliers en fonction de l'âge des enfants.

Mutig sein tut gut



Musek mécht staark



Fiche de bonnes pratiques

Section 1: Informations de base

Nom de la commune	Schifflange
Nom et fonction de la personne qui remplit la fiche	Myriam Putzeys, Chef de service Service des Citoyens et de la Communication
Contact email	myriam.putzeys@schifflange.lu
Organe responsable du projet (ex : délégué-e, commission, service...)	Service des Citoyens et de la Communication et commission à l'Égalité des chances
Titre de la bonne pratique/action	Lët'z say NO

Section 2: Description de la pratique/action

Identifier à quel article de la Charte correspond la pratique (plusieurs réponses sont possibles voir page 10)	Art.10: Discriminations multiples ou obstacles Art.22: La violence sexuée
Donner une brève description de la pratique/action (présentation générale, ...max 750 signes)	Exposition dans le hall du bâtiment de l'Hôtel de Ville, ceci dans le cadre de l'Orange Week', campagne des Nations Unies, dont le but est de sensibiliser le grand public par rapport à la violence envers les femmes et les filles, et pour mettre fin à des actes violents.
Public cible	Grand public, visiteurs externes et personnel de l'administration communale

Qu'est-ce qui vous a donné envie de mettre en œuvre cette pratique/action (motivations, éléments déclencheurs...)? max 750 signes

L'intention était de sensibiliser le grand public à ce phénomène injuste qui est encore une pratique courante, non seulement dans les pays en développement, mais également dans les pays industrialisés. Notre objectif était d'encourager les femmes et les jeunes filles à se protéger et à ne plus accepter des maltraitances. L'exposition était composée de photos et de dessins réalisés par des femmes victimes de violence d'une maison de femmes du sud du pays. Trois artistes du Luxembourg ont également mis à disposition des tableaux en lien avec le sujet.

Expliquez-nous quelles ont été les différentes étapes afin de réaliser cette pratique/action (du début jusqu'à la fin) ? max 750 signes

Les affiches ont été mises sous verre et le vernissage a eu lieu en présence du collège échevinal et des membres de la commission à l'Égalité des chances.

Avez-vous travaillé en collaboration avec d'autres organisations au niveau local, national, voire international (société civile, ONG, gouvernement...)? Si oui, avec qui s'est faite cette coordination ? max 750 signes

Comme nous sommes une petite commune, nous étions contents de pouvoir faire appel au Conseil National des Femmes du Luxembourg qui nous a mis à disposition ces affiches.

Expliquez-nous quels supports et ressources ont été nécessaires au déroulement de la pratique/action ?
(temps ; personnel (employé-e-s, bénévoles) matériel; budget). max 750 signes

Une personne du service des Citoyens et de la Communication (+/- 30 heures) était impliquée dans la mise en œuvre de l'exposition, de la logistique et des invitations.

Le service technique de la commune a principalement aidé à réaliser l'exposition, ceci au niveau du transport des panneaux vers l'Hôtel de ville et de la suspension des tableaux/affiches.

La commune a invité à une réception le jour du vernissage.

Les frais réels se sont élevés à +/- 450.- € hors les frais en personnel.

Comment avez-vous diffusé les informations de la bonne pratique auprès du public cible ?

Le conseil communal ainsi que les membres de la Commission à l'égalité des chances étaient invités pour le vernissage de l'exposition. Outre les invitations, nous avons informé les citoyen·ne·s par nos réseaux usuels de communication: site de la commune, écran sur la place publique devant la commune, flyer...

Section 3: Évaluez la pratique/action

Impact : Quels objectifs avez-vous souhaité apporter par votre pratique? max 750 signes

Nous avons l'intention de sensibiliser tout citoyen au fait que la violence envers les femmes et les jeunes filles existe toujours, que ce n'est pas un phénomène rare et qu'il faut combattre ces gestes brutaux et ignobles.

Par cette exposition, nous avons également tenu à soutenir les femmes qui subissent ces actes, en communiquant qu'elles ne sont pas seules dans ces situations et qu'elles doivent se manifester et ne plus les accepter.

Avez-vous atteint vos objectifs ? Expliquez. max 750 signes

Le nombre élevé de personnes qui ont participé au vernissage (40 personnes) a montré que le sujet a trouvé un grand intérêt. Comme l'exposition se trouvait dans un lieu public avec beaucoup de passage, donc avec une grande visibilité, nous sommes d'avis que nos objectifs ont été atteints.

Perspectives: Est-ce que la bonne pratique est une action unique, ponctuelle ou une action répétitive, régulière?

L'exposition "Let's say NO" était une activité unique, mais avec un certain succès informatif.

Conseils pratiques : A faire, à ne pas faire max 750 signes

Pas de conseils à donner

Fiche de bonnes pratiques

Section 1: Informations de base

Nom de la commune	Schifflange
Nom et fonction de la personne qui remplit la fiche	Myriam Putzeys, Chef de service Service des Citoyens et de la Communication
Contact email	myriam.putzeys@schifflange.lu
Organe responsable du projet (ex : délégué-e, commission, service...)	Service des Citoyens et de la Communication et commission à l'Égalité des chances
Titre de la bonne pratique/action	Dës Schëfflenger Frae muss een kennen

Section 2: Description de la pratique/action

Identifier à quel article de la Charte correspond la pratique (plusieurs réponses sont possibles voir page10)	Art.6: Contrer les stéréotypes Art.20: Culture, sports et loisirs
Donner une brève description de la pratique/action (présentation générale, ...max 750 signes)	La commune de Schifflange publie six fois par an une brochure avec les rapports des réunions des différents conseils communaux, des informations concernant l'organisation de la commune, p. ex. travaux d'infrastructure, les événements importants à ne pas rater et une rétrospective des actions qui se sont déroulées ayant un lien avec la vie communale. Depuis la dernière édition, qui sera publiée au cours de la semaine 15 de l'année 2019, nous avons décidé de présenter le portrait de femmes schifflangeoises qui ont joué un rôle important dans la vie de la population. La décision pour lancer cette initiative a été prise suite à la Journée de la femme le 8 mars.
Public cible	Chaque citoyen-ne de la commune

Qu'est-ce qui vous a donné envie de mettre en œuvre cette pratique/action (motivations, éléments déclencheurs...)? max 750 signes

Il nous semblait important de mettre en évidence la vie de femmes "importantes", souvent oubliées dans les mémoires et par la presse, ceci d'abord pour honorer leurs mérites, mais également pour figurer en tant qu'exemple modèle envers toute femme et avant tout auprès des jeunes filles.

Expliquez-nous quelles ont été les différentes étapes afin de réaliser cette pratique/action (du début jusqu'à la fin) ? max 750 signes

Étude d'un sujet en lien avec la Journée de la femme, réflexions conceptuelles, recherche et documentations, rédaction de l'article sur la personne qui sera mise en évidence dans notre Newsmag.

Avez-vous travaillé en collaboration avec d'autres organisations au niveau local, national, voire international (société civile, ONG, gouvernement...)? Si oui, avec qui s'est faite cette coordination ? max 750 signes

Nous avons fait la recherche sur internet, demandé des renseignements auprès de différents résident·e·s de Schiffflange et contacté la famille de la personne en question.

Expliquez-nous quels supports et ressources ont été nécessaires au déroulement de la pratique/action ?
(temps ; personnel (employé·e·s, bénévoles) matériel; budget). max 750 signes

Une personne du service des Citoyens et de la Communication était impliquée dans la mise en œuvre de cette activité et de la rédaction de l'article.

La rédaction de chaque article se base sur 30 heures de travail.

Comment avez-vous diffusé les informations de la bonne pratique auprès du public cible ?

Le Newsmag est distribué gratuitement à tout ménage de Schiffflange et le PDF sera publié sur le site communal.

Section 3: Évaluez la pratique/action

Impact : Quels objectifs avez-vous souhaité apporter par votre pratique? max 750 signes

Nous avons voulu mettre en évidence la vie de femmes qui ont joué un rôle important dans la société des citoyennes et citoyens schiffflangeois.

Avez-vous atteint vos objectifs ? Expliquez. max 750 signes

Comme il s'agit d'une action nouvelle, nous ne pouvons pas encore mesurer les retombées auprès de la population.

Perspectives: Est-ce que la bonne pratique est une action unique, ponctuelle ou une action répétitive, régulière?

Il s'agit d'une toute nouvelle série de portraits. Différents profils seront présentés dans les prochaines éditions. C'est donc une action plutôt régulière, mais limitée dans le temps.

Conseils pratiques : A faire, à ne pas faire max 750 signes

Pas de conseils à donner

Fiche de bonnes pratiques

Section 1: Informations de base

Nom de la commune

Schuttrange

Nom et fonction de la personne qui remplit la fiche

Nora Forgiarini

Vice-présidente de la commission de l'Intégration et de l'Égalité des chances

Contact email

nora.forgiarini@schuttrange.lu

Organe responsable du projet (ex : délégué-e, commission, service...)

Commission de l'Intégration et de l'Égalité des chances

Titre de la bonne pratique/action

Table-Ronde

„Fraen zu Schëtter – wee mir sinn a wat mir schaffen“

Section 2: Description de la pratique/action

Identifier à quel article de la Charte correspond la pratique (plusieurs réponses sont possibles voir page 10)

Article 4: L'engagement public pour l'Égalité

Article 6: Contrer les stéréotypes

Article 8: Engagement général

Donner une brève description de la pratique/action (présentation générale, ...max 750 signes)

A l'occasion de la Journée internationale des femmes, la commission de l'Égalité des chances de la commune de Schuttrange a organisé le 8 mars 2016 une table-ronde pour présenter la diversité des femmes de leur commune. Ont participé: Martine Bertrand (Marbrerie Bertrand), Anne Elvinger (mère de 5 enfants, présidente de la Spillstuff), Joe Hurt (Crèche Millepattes), Glenda Lao Largaespada (consule honoraire de Costa Rica), Sandrine Pigeon (Paniers de Sandrine) et Yvonne Schmit-Modert (mère, grand-mère et arrière-grand-mère).

Les participantes témoignaient de leurs engagements, de leurs quotidiens, de leurs défis et de leur lien à la vie communale. La soirée se terminait avec un échange informel autour d'un verre d'amitié.

Public cible

Tout public, les citoyens et citoyennes de la commune de Schuttrange.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de mettre en œuvre cette pratique/action (motivations, éléments déclencheurs...)? max 750 signes

L'idée était d'organiser une manifestation pour la Journée internationale des femmes. La communauté locale étant composée de plein de personnes d'horizons différents, c'était une opportunité de mettre en évidence cette diversité d'origines, d'occupations, d'engagements ... et notamment de montrer l'impact positif des activités variées des femmes sur la vie locale.

Expliquez-nous quelles ont été les différentes étapes afin de réaliser cette pratique/action (du début jusqu'à la fin) ? max 750 signes

- Premier contact et entrevue avec la modératrice pour définir le déroulement, les thèmes à aborder pendant la table-ronde et une liste d'invitées.
- Réservation de la salle.
- Contacts directs avec les participantes potentielles.
- Mise en contact de la modératrice avec les participantes pour des entretiens de préparation individuels.
- Création du dépliant et distribution à tous les ménages.
- Organisation d'une interprétation orale directe pour l'événement bi-lingue.
- Aménagement de la salle, préparation des cadeaux de remerciements pour les participantes et du vin d'honneur.

Avez-vous travaillé en collaboration avec d'autres organisations au niveau local, national, voire international (société civile, ONG, gouvernement...)? Si oui, avec qui s'est faite cette coordination ? max 750 signes

Sur notre demande, la chargée à l'égalité des chances de la Ville de Dudelange, Annabelle Laborier-Saffran, qui a elle-même grandi à Schuttrange, a préparé et assuré la modération de la table-ronde.

Expliquez-nous quels supports et ressources ont été nécessaires au déroulement de la pratique/action ? (temps ; personnel (employé-e-s, bénévoles) matériel; budget). max 750 signes

- Trouver une personne experte pour assurer la modération de la soirée (travaux de préparation compris).
- Choisir et prendre contact avec les participantes potentielles.
- Diffusion de l'information/invitation.
- Mise à disposition de la salle, y compris le travail d'un technicien pour l'aménagement.
- Cadeaux de remerciement pour toutes les participantes.
- Vin d'honneur, et personnel de service.

Comment avez-vous diffusé les informations de la bonne pratique auprès du public cible ?

Annonce d'une page, diffusée par internet et distribuée en toutes-boîtes.

Section 3: Évaluez la pratique/action

Impact : Quels objectifs avez-vous souhaité apporter par votre pratique? max 750 signes

- Fêter la Journée internationale des femmes avec une manifestation spécifique.
- Promouvoir une meilleure visibilité des femmes dans la vie publique.
- Faire entendre les voix des femmes dans leur diversité et par rapport à la vie locale.
- Promouvoir la reconnaissance des femmes qui s'engagent et contribuent au bénéfice de la communauté locale.

Avez-vous atteint vos objectifs ? Expliquez. max 750 signes

La table-ronde a permis de faire découvrir les aspects des vies quotidiennes de 5 femmes de la communauté locale aux environ 40 personnes venues. Les thèmes abordés: la conciliation des temps de vie, l'intégration en tant qu'immigrée, le rôle social des mères de famille, la vie communale ... ont mis en évidence la complexité de ces vies et aussi le plaisir que ces femmes trouvent en s'engageant. Pour conclure, toutes ont pu exprimer ce qui leur plaît au sein de la commune et parler des défis à aborder. La soirée a permis de s'échanger et de prendre conscience des réalités de vie diversifiées en une même communauté locale.

Perspectives: Est-ce que la bonne pratique est une action unique, ponctuelle ou une action répétitive, régulière?

C'était une action ponctuelle. Il est possible d'organiser d'autres table-rondes au futur, éventuellement avec d'autres thèmes.

Conseils pratiques : A faire, à ne pas faire max 750 signes

A faire:

Veiller à représenter la diversité réelle dans le panel de la table-ronde (âge, origine ethnique, situation familiale, profession et sans profession, lieux de résidence,...).



Bibliographie

Textes internationaux

Traité de l'Union européenne:

<https://ec.europa.eu/info/policies/justice-and-fundamental-rights/gender-equality>

Convention CEDAW:

<https://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/text/fconvention.htm>

Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE)

Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale

<https://charter-equality.eu/the-charter/observatoire-europeen-en.html?lang=fr>

Textes nationaux

Plan d'action national pour l'égalité entre les femmes et les hommes

<https://mega.public.lu/dam-assets/fr/publications/publications-ministere/2020/Plan-d-action-national-Egalite.pdf>

Guide d'accompagnement pour les communes luxembourgeoises édité par le SYVICOL

<https://www.syvicol.lu/download/740/charte-europeenne-pour-l-egalite-des-femmes-et-des-hommes-dans-la-vie-locale.pdf>

Code du travail:

<http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/code/travail/20200609>

Statut général des fonctionnaires communaux:

<http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2020/03/11/a155/jo>

Pour l'égalité entre femmes et hommes

FEMMES HOMMES

Avec le soutien financier du ministère de
l'Égalité entre les femmes et les hommes.
L'État n'est pas responsable des informations
contenues dans cette publication.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Égalité entre
les femmes et les hommes